

INCENDIES - Caserne de pompiers

Général

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

LISTE DES DOCUMENTS AUTRES QUE DES COUPURES DE PRESSE

FIRE DEPARTMENT - 1860

Value of all the movable and immovable property belonging to the Fire Department

VILLE DE MONTREAL - RAPPORT ANNUEL 1891

Liste des postes de pompiers - année 1891

- RAPPORT ANNUEL 1892

Liste des postes de pompiers - année 1892

CONSEIL MUNICIPAL - extract from de minutes - 28th of August 1905

Secure at the lowest price possible a suitable piece of land for the erection of the new #5 station

SERVICE DES FINANCES - extrait d'un état - 18 juillet 1917

Propriétés achetées pour l'établissement de postes de pompiers et de police 1910-1916

DEPARTEMENT DES INCENDIES - 30 mai 1911

Rapport sur les différents travaux devant être exécutés.

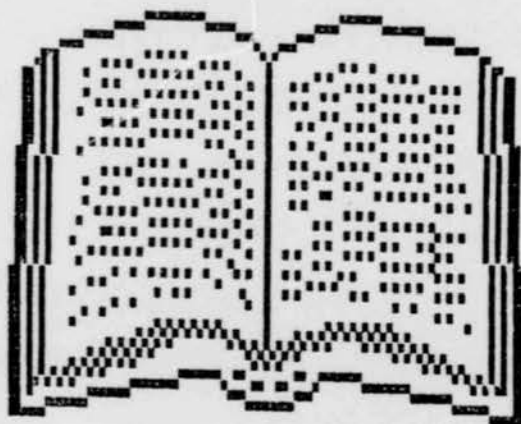
SERVICE D'INCENDIE - 1960

Liste des casernes

- RAPPORT ANNUEL - 1962

Extrait - Variation des effectifs du service de 1944 à 1962

Dossier conserve
sous sa
forme originale



Dossier
conserve
dans la
collection



photo

SERVICE D'INCENDIE
Montréal, 17 déc. 1874

POSTES DE POMPIERS, A MONTREAL
en 1874

"L'Opinion Publique"
17 décembre 1874

(Page de cette revue gracieusement
offerte aux Archives municipales de
Montréal, le 3 mars 1950, par
M. Léon Trépanier, ex-échevin de la
Ville de Montréal.)



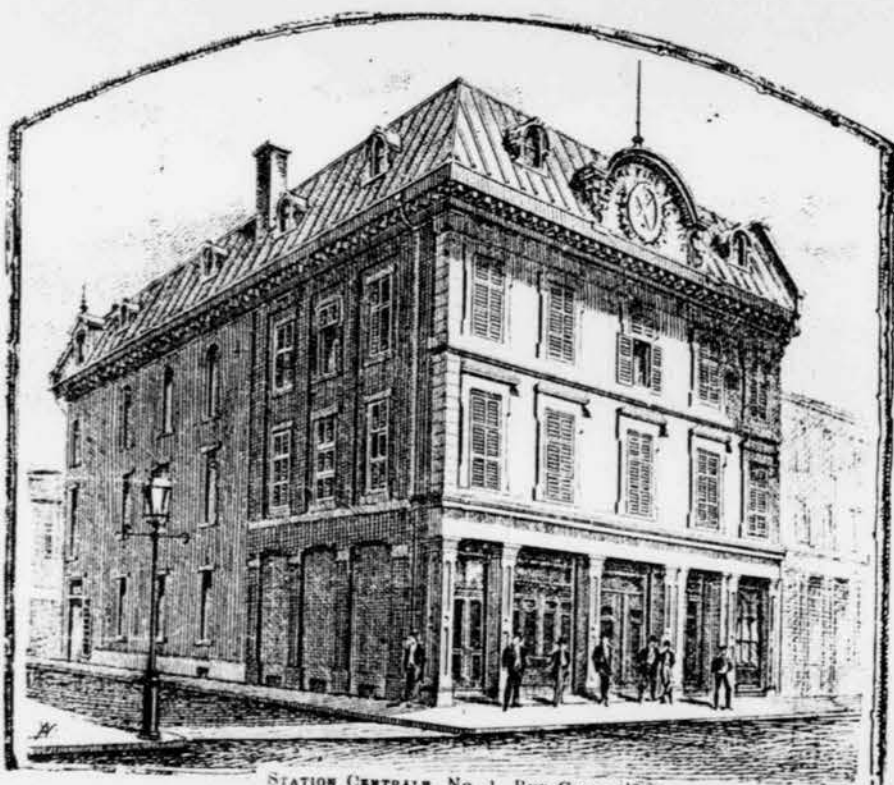
Président du
"Comité du Feu"



Ingénieur en chef



Capitaine du Corps
de sauvetage





STATION No. 2, RUE ST. GABRIEL



STATION No. 3, RUE WELLINGTON, GRIFFINTOWN



STATION No. 4, CARRÉ CHARBOILLET

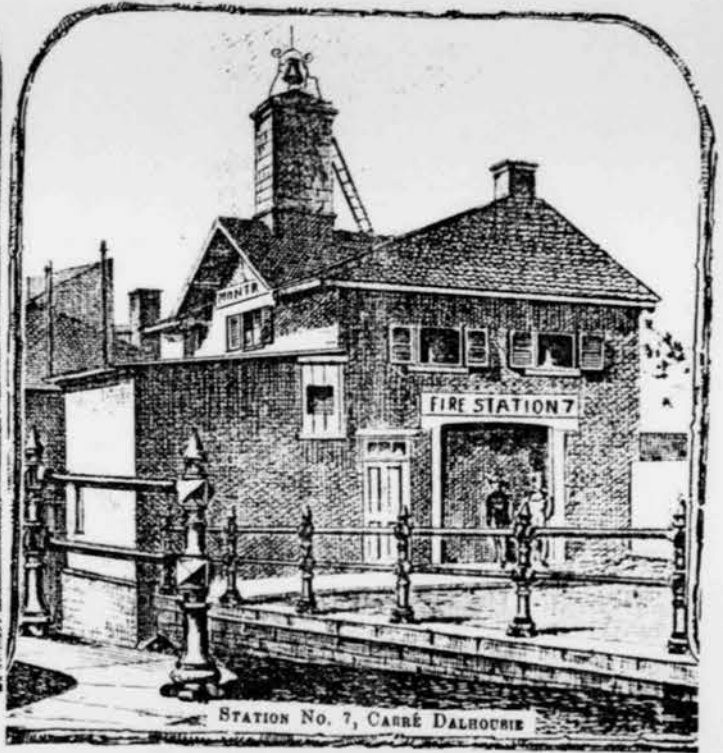


STATION No. 5, RUE STE. CATHERINE

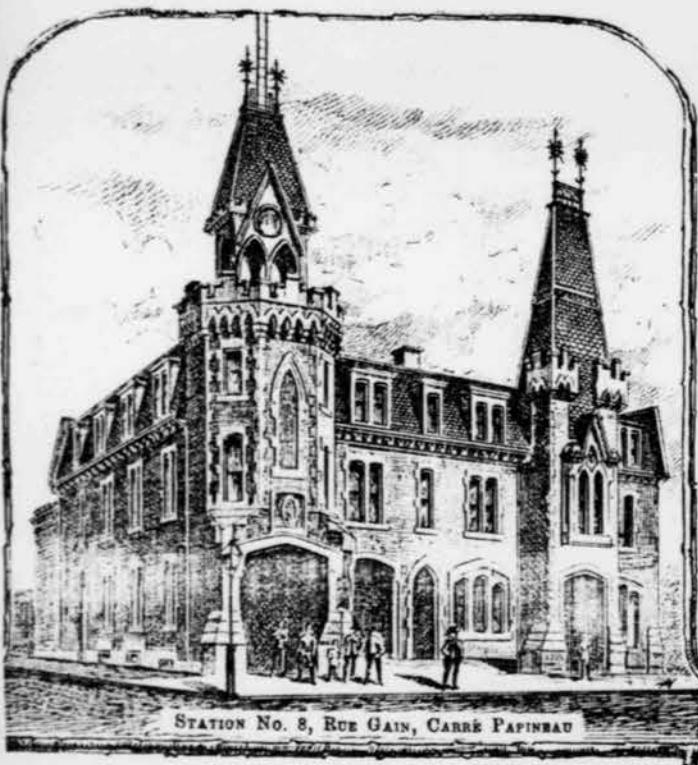


STATION No. 6, RUE ONTARIO

L'OPINION PUBLIQUE, 17 DÉCEMBRE 1874



STATION No. 7, CARRÉ DALHOUSIE



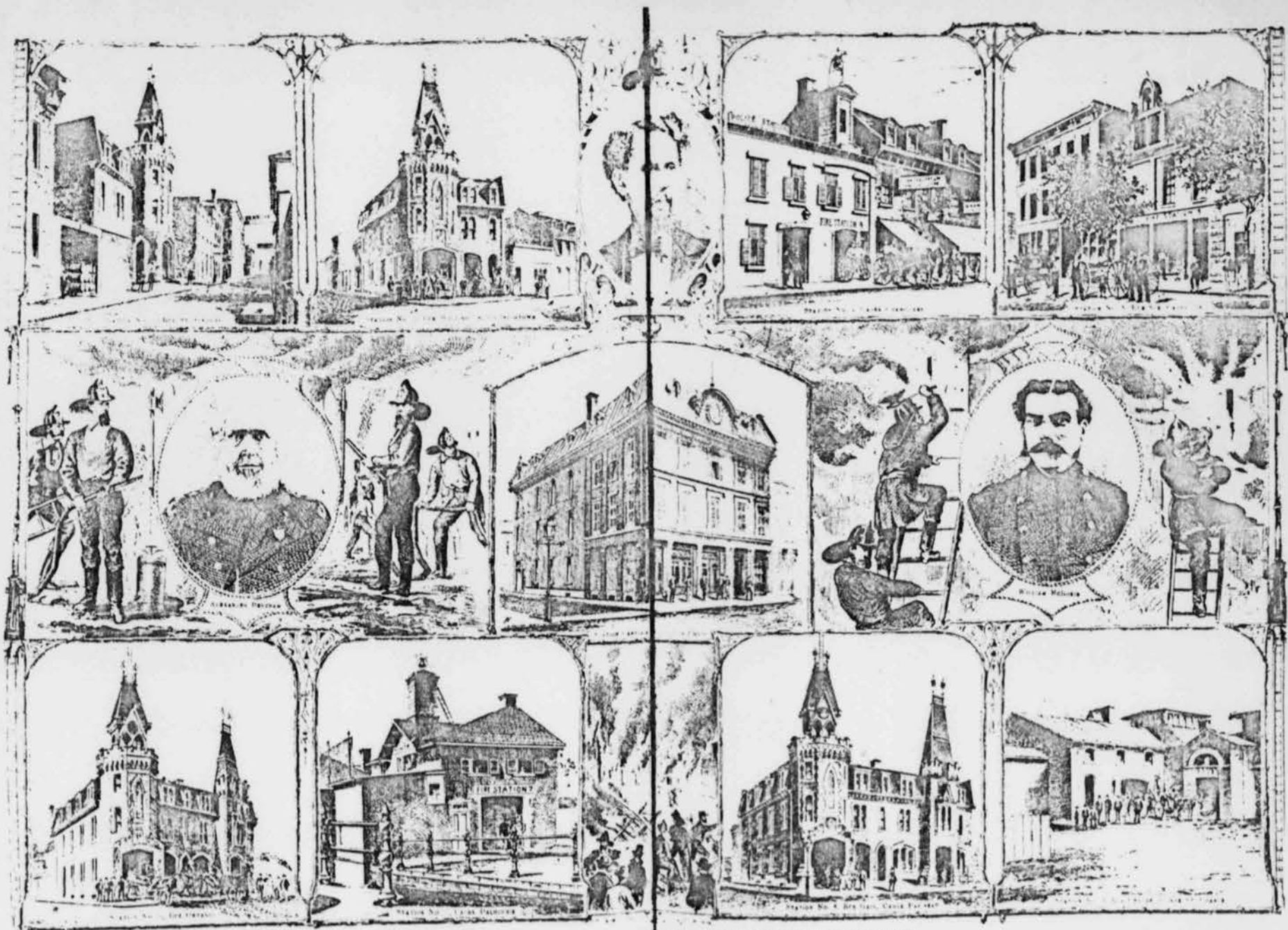
STATION No. 8, RUE GAIN, CARRÉ PAPINEAU



STATION No. 9, RUE CENTRE, POINTE ST. CHARLES



Handwritten notes:
H. J. ...
C. ...



STATIONS DES POMPIERS, MONTREAL

L'Opinion Publique, 17-12-1874

Value,
of all the
Movable and immovable
Property belonging
to the
Five Departments
1860

Fire Departments

The Value of All the Land Building Fire Engines
Horse Reels Hook and Ladder Carages and all other
movable Property that is owned by the Fire Department
and the Quantity of Horse in Use by them in
April 1850

Montreal Dalhousie Square City Property					
	The Land with the Building	500	.	.	
	• Engine with Sligh	300	.	.	
	2 Hoses	22	.	.	
	2 Stoves & Pipes	4	10	.	
	Gas Jetty	2	10	.	
	3 Torches	2	"	"	
	7 Plug Wrenches Carage Wrench	3	"	"	
	Oil Can & Tools off				
	Furniture in the House	15	.	.	
	Table Bench & V				
					832
Neptune Block & Ladder Station Visitants					
The Property of the City					
	The Land with Building	450	.	.	
	Stone Building	25	.	.	
	Engine with Slighs & Slides	300	.	.	
	2 Horse Reels	22	.	.	
	1 Stove and Pipes	3	10	.	
	2 Torches	1	10	.	
	Oil Cans Plug Wrenches & Tools off	3	.	.	
	2 Horses & Harness	40	"	"	
In Neptune Station is Block & Ladder					945
	Carage	15	.	.	
	Slighs Slides &	12	.	.	
	Block Iron Bars & V	3	.	.	
	Hooks Axes & V	3	.	.	
	Ladders	5	.	.	
					38
					1835

Brought forward

		£	1835	"	"
Protector 33 Lauris Hill the property of Dr Hoasen - But now a street is building at the corner corner of which has been paid		87	10	"	"
1 Engine & Slays		325	"	"	"
2 Reals		27	10	"	"
1 Duble stove & Pipes Gas Fitting		3	10	"	"
Cut off & Plug Wrenches		1	"	"	"
2 Lerech		3	"	"	"
2 Lerech		1	10	"	"
Queen City	Engine & Slays Watterton Street Property	"	"	429	"
Building & Grounds		880	"	"	"
Engine Slays & d		325	"	"	"
2 Dese Reals		22	10	"	"
1 Single stove & Pipes		3	"	"	"
Cut off & Plug Wrench &		3	"	"	"
2 Lerech		1	10	"	"
Watterton	German Street the Property of the City	380	"	735	"
Engine & Slays		325	"	"	"
2 Dese Reals		22	10	"	"
Stove & Pipes & 2 Lerech		4	10	"	"
Cut off & Plug Wrenches &		3	"	"	"
Anson St Catharine St the Property of the City		550	"	785	"
Engine Slays & Shds		425	"	"	"
3 Reals		32	10	"	"
2 Stoves & Pipes		5	10	"	"
3 Lerech		4	10	"	"
1 Glass & Horras		25	"	"	"
Plug Wrenches Cut off & d		3	"	"	"
		"	"	1045	10
		"	"	779	10

Brought forward

£ 4779.10.

Here Chibulig Squ the property of the City
 Engine House
 Stairs
 Engine shaft &
 2 Rovers
 Stone and pipes
 Ply Wrench Cut off & &
 Gas jets
 2 Perch
 Hoses & Hoses

378.
 50.
 325.
 22 10
 2 10
 3
 1 5
 1 10
 22 "

793 15

Close Stators Engine Stator Rented from
 M Guy

Two Shaft drive Reels
 Six Annex Reels
 Two Slings for wind
 One Con
 One Hosiery & Hosiery
 One Stone & Pipes
 Washy Wash
 Ropes Black & &
 Oil Cans Oil Boxes & &
 4 Cut off Ply Wrench &

24.
 60.
 4 10
 3 10
 40.
 9.
 15.
 7 10
 5 10
 12.

Work & ladder Engine Stator

Engine
 Slings Stips & &
 Ladder Hook Iron Bars Alast
 Perches

15.
 17 10
 18.
 1 10

141 "

52 10

£ 3766.15

Value of Horse in the Station with the Quantity L

Brought forward

5788 5

Year	Price	Ym	ft	m	Polk	Value	Quantity			
8	1849	307	4		3	49	9			
52	1852	2024	8		39	329	11 5			
6	1854	289	3		4	57	14			
2	1855	93	9		4 5	21	1 10			
11	1858	510	.	.	5	137	15			
12	1857	612	9	Doubt	5 5	150	16			
34	1868	1674	9	" "	6	485	19			
38	1859	1899	9	" "	6 3	591	13 9			
Total						454	3	Value	1943	15
7	1866	321	without	Copy	6	95	5			

Two Riservu Engine Balan
 One made by Loppin with
 One English Engine bought from Jovins
 1000 feet of Old Horse Balan at 1/3
 100 Bushels of Oats at 2/1
 600 Bundles of Hay at 9-80
 3 Sets of Dubu Horses for Street Sweeping
 4 Sets of - Non Sengle Horses
 1 Side of Lather

50
 25
 60
 10 8 4
 19 2 5
 22 10
 72 10
 2

30 18 10

Horse makers Tools Ben Hornum
 Benchers & X

15

15 " "
 9287 5 10

Then is Payed on the Building
 Erecting at the Court House
 Potters Balan of the
 Moved & Unmovable Property
 of the Law Departments

87 10

8016 6 10

A. B. B. B.
 C. B. B. B.

18-5-1888

OUR FIRE STATIONS.

Annual Inspection by the Fire Committee Yesterday.

The Fire Committee, headed by Chairman Stevenson, took a tour around the city yesterday on their annual visit of inspection to the fire stations.

St. Gabriel street station, No. 2, was first visited. Here the nine men were drawn up in uniform, under Captain Beckingham, and saluted the party on entering in good military style. This was the practice at all the other stations, except No. 1, Craig street, at which all the men were found in their shirt sleeves, hard at work.

Mr. Beckingham handed in a written request for improvements at his station, including a new floor, new doors to the station, etc. The roof was also leaking badly, as an inspection by the Committee proved. He also asked that the place be painted and whitewashed and an additional cupboard made to hold covers.

"Jim," one of the Salvage waggon horses, was reported to have fallen recently and broken one of the small bones of his leg. It was decided to dispose of him.

The new bedrooms were found in the best order, very airy and convenient. A test of speed between two of the firemen took place, one using the pole placed from the bedroom to the ground flat for this purpose, and the other coming downstairs in the usual way. The latter was found the fastest.

No. 1 station was next visited. Here Chief Engineer John Noan was found busy at work on his engine, and the men in their shirt-sleeves at different occupations. Ald. Stevenson did not relish not being received in the usual military style, as at other stations. A brake for the engine was ordered to be secured at once, as well as a bath for the men.

At No. 4, Chaboillez square, Guardian Dubord and 14 men are stationed. He asked for varnish for the doors and paint for cupboards, and showed the Committee part of the back wall—newly built—all bulging out. Here an old waggon, obtained from St. Gabriel station, has been repainted, and is placed with twenty-three baskets of coal in it to follow the steamers to a fire and supply fuel. The rooms here are large and commodious. The men were all sent upstairs, and at sound of the gong made an exhibition run, the Hayes ladder with its three magnificent horses being driven around Chaboillez square at full speed and turned with the greatest ease in a small space by the ladder foreman, James Doolan. The ladder and a reel proceeded to St. Stephen's Church, where it was hoisted 70 feet in two minutes and the hose sent to the top.

Guardian James Gilbert and six men saluted the committee at No. 3. The station was here found in good order. The sleeping accommodation of the men here is, however, entirely inadequate. It is a disgrace to compel six able-bodied men to sleep in a room 15x18. Even in cold weather the windows have to be left open for ventilation. Some painting, a new floor for the shed, and some paving is required.

No. 9 station, Point St. Charles, was next called on. Guardian Mangan with his men turned out and exhibited the horses, the horse "Ned" being especially admired. New sets of double and single harness are needed, and the drain, water closets and stable repaired. Ald. Tansey joined the party here, and was impressing on the aldermen the necessity for repairing the market building.

The old wooden "town hall" of St. Gabriel, which does duty as No. 15 (St. Gabriel) station pending the building of a better, is occupied by Guardian Deegan and four men. It is very incommodious, the reel house and stable,—two old wooden sheds,—being situated across a yard from the station itself. It was decided to utilize a third shed for this purpose. The upper part of the station is now rented for \$8 per month, the rent of the whole place being \$240 per annum.

Seigneurs street (No. 12) station has Mr. J. Mitchell as guardian. He had his six men ready to salute on arrival. Three fine black horses to draw the Clapp & Jones steamer are here, together with a bright bay for the reel, named "Dan," after Ald. Wilson. The guardian asked for new harness and more room. He proposed removing the men to the second flat and utilizing the whole of the first flat for himself and family, but Ald. Stevenson would not hear of this. He said that the men must be as near the apparatus as possible.

At No. 10, Guardian Johnson Cairns, five men paraded. It was found that the stable was in bad order, and the sleeping apartments of the men entirely too small; the roof is also leaking. It now being one o'clock, the party proceeded to the Windsor, where lunch was partaken of. In the afternoon the inspection of the East End stations was proceeded with. A suggestion has been made to the committee, and favorably considered, to hereafter supply the men with bed clothes.

After lunch the committee drove along St. Catherine street to No. 5 station, where they were received by Guardian Mann and six men. It is proposed to inaugurate extensive repairs to the station, which badly needs them. There are to be large additions to the building proper and stable accommodation and sleeping apartments for the men are to take these up.

From No. 5, the drive was continued to No. 14, St. Jean Baptiste, which was found to be in good order as far as the station proper was concerned. Stables are to be built in the rear and a new reel purchased.

At No. 6 everything was found in fair order, a few trivial repairs only being necessary.

No. 8, on the same street further down, was also in good order.

At No. 7, near the jail, the front of the building wants repairs, which are to be commenced. A new reel is also to be ordered.

At the Hochelaga station, next visited, the committee inspected the building and decided to utilize the upper portion, now used as a billiard hall, for sleeping apartments for the men.

At the Dalhousie square station some repairs to the roof were found necessary.

MONTREAL HERALD.

18-5-1888

LISTE DES POSTES DE POMPIERS

ANNEE 1891

No:	1	607 rue Craig	Quartier	St-Laurent
"	2	40 rue St-Gabriel	"	Centre
"	3	158 rue Wellington	"	Ste-Anne
"	4	15 Carré Chaboillez	"	St-Antoine
"	5	2220 rue Ste-Catherine	"	St-Laurent
"	6	1591 rue Ontario	"	St-Louis
"	7	3 Carré Dalhousie	"	Est
"	8	51 rue Craig	"	Ste-Marie
"	9	101 rue Centre	"	Ste-Anne
"	10	2113 rue Ste-Catherine	"	St-Antoine
"	11	1118 rue Ontario	"	St-Jacques
"	12	308 rue des Seigneurs	"	St-Antoine
"	13	43 rue Desery	"	Hochelaga
"	14	867 rue St-Dominique	"	St-Jean-Baptiste
"	15	153 rue Island	"	St-Gabriel

EX; rapports annuels de la
Cité de Montréal, année 1891.

LISTE DES POSTES DE POMPIERS

ANNEE 1892

No: 1	607 rue Craig	Quartier	St-Laurent
" 2	40 rue St-Gabriel	"	Centre
" 3	158 rue Wellington	"	Ste-Anne
" 4	15 Carré Chaboillez	"	St-Antoine
" 5	2120 rue Ste-Catherine	"	St-Laurent
" 6	1591 rue Ontario	"	St-Louis
" 7	3 Carré Dalhousie	"	Est
" 8	51 rue Craig	"	Ste-Marie
" 9	101 rue Centre	"	Ste-Anne
" 10	2623 rue Ste-Catherine	"	St-Antoine
" 11	1118 rue Ontario	"	St-Jacques
" 12	308 rue des Seigneurs	"	St-Antoine
" 13	43 rue Desery	"	Hochélaga
" 14	867 rue St-Dominique	"	St-Jean-Baptiste
" 15	Coin des rues Hibernia et Mullins	"	St-Gabriel
" 16	Coin des rues Rachel et Amherst	"	St-Jean-Baptiste

EX: rapports annuels de la
Cité de Montréal, année 1892.

E X T R A C T

from the minutes of a meeting of the Council of the City of Montréal, held on Monday, 28th of August 1905.

Submitted and read a report of the Fire & Light Committee to purchase Caldwell property on Berthelet street for no 5 Station

R E P O R T

The Fire & Light Committee

Respectfully report:

That they have endeavored to secure at the lowest price possible a suitable piece of land for the erection of the new no. 5 Station.

After examining the various offers made, your Committee have come to the conclusion to accept that of Mr. William Caldwell for lot no 194 and part of lot nos 192 and 193 situate on Berthelet street, St. Lawrence Ward, at the price of \$13,500.00

These lots have altogether a frontage of 72 feet 4 ins, with a depth of 131 feet, for lot no 194 and 115 feet for lot nos 192 and 193

To build the station to an adequate depth will require to encroach on the lane in rear, which is in common.

In this connection Mr. Scott, owner of the adjoining lots has been interviewed and he expressed his willingness to allow the City to occupy the lane in rear as required provided he be allowed to use the room built over the passage way and fronting on Berthelet street.

Your Committee are also of opinion that it is advisable that all other proprietors having right of way and right of view on the said lane in common should give their consent to the building of a fire station as above stated. Said consent from Mr. Scott and all the other proprietors to be embodied in the notarial deed so as to avoid any litigation in the future.

Your Committee therefore recommend that Mr. Caldwell's offer be accepted and His Worship the Mayor and the City Clerk authorized to sign the deed of sale.

The whole subject to the approval of the City Attorneys.
The whole etc..

Committee Room
City Hall
Montréal, Aug. 1905

(Signed) F. Robertson
W.J. Walsh
J.G. Duquette
E.G. Dagenais
F. Sauvageau

On motion of Ald. Robertson,
Seconded by Ald. Sauvageau, it was

RESOLVED: That said reports be received and adopted.

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTRÉAL

MUNICIPAL ARCHIVES

25 février 1958

E X T R A C T

from the minutes of a meeting of the Council of the City of Montréal, held on Monday, September 11th 1905.

Submitted and read a report of the Fire & Light Committee to purchase right to build over gateway adjoining no 5 Station.

R E P O R T

The Fire and Light Committee

Respectfully report:

That, as appears in a report adopted by Council on the 28th August last a piece of land was purchased from Mr. N.W. Caldwell for the purpose of erecting thereon the new no 5 Fire Station.

Since then it has occurred to your Committee that the right possessed by the neighbor, Mr. Wm. Scott to build over the passage may should be purchased by the City and thus have said passage way free of all encombrances and also do away with any danger of seeing objectionable structures being built immediately adjoining the new station. In a letter written by Mr. Wm. Scott, her offers to sell the right to take down the two rooms already built in gateway between 17 & 19 Berthelet street, also relinquish his right to build over said gateway, for the sum of one thousand dollars, \$1,000.00

Your Committee believes it to be in the interest of the City to accept Mr. Scott's offer and therefore recommend that said offer be accepted provided immediate possession is given.

The report of the 28th August last to be amended accordingly and this new arrangement to be embodied in the deed of purchase.

The Mayor to be authorized to sign the deed and also the City Clerk.

The whole etc...

Committee Room
City Hall
Montréal 11th Sept. 1905

(Signed) F. Robertson
E.G. Dagenais
W.J. Proulx
W.J. Walsh

On motion of Ald. Robertson,
Seconded by Ald. Dagenais, it was

RESOLVED: That said report be received and adopted.

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

25 février 1958

PROPRIETES ACHETEES POUR L'ETABLISSEMENT
DE POSTES DE POMPIERS ET DE POLICE 1910 - 1916

	<u>Année 1910</u>	
Quartier St-Denis		\$1,913.50
	<u>Année 1911</u>	
Quartier Notre-Dame-de-Grâce		\$6,750.00
	<u>Année 1912</u>	
Quartier Longue-Pointe		\$8,346.40
" " " (autre crédit en 1913)		4,750.00
Poste rue Drummond		52,000.00
" " St-Luc		62,600.00
	<u>Année 1913</u>	
Quartier St-Henri		49,216.20
" Ste-Anne		26,412.35
" Notre-Dame-de-Grâce		17,258.00
" Bordeaux		7,125.00
	<u>Année 1916</u>	
Poste au Parc Extension		950.00
		\$ 237,321.45

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTRÉAL
MUNICIPAL ARCHIVES

Extrait d'un état intitulé:

Relevé des dépenses pour achats de terrains,
1910-1916, etc. préparé par M.J.-E.O. Monette
le 18 juillet 1917.

Voir: Finances,

Documents (classifiés par Mlle Limoges)

"Fonds de roulement; Tableaux et
annexes re: Ledger spécial.



CITÉ DE MONTREAL.

Département des Incendies,

Quartiers Généraux,

Angle des rues Craig et Chenneville,

Montréal, 30 mai 19 11.

M. le Président et MM. les Membres
du Bureau des Commissaires.

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport relativement aux différents travaux devant être exécutés sur le fonds d'emprunt, comme suit :

RECONSTRUCTION DU POSTE NO.14, RUE ST.DOMINIQUE

Le poste No.14, le plus important de la Division nord, est une vieille bâtisse qui menace ruine et n'offre absolument aucun confort aux pompiers qui y sont casernés. Bref sa démolition immédiate s'impose et je demanderais l'érection sur son site actuel d'un poste moderne et à l'épreuve du feu. Ce poste devant contenir une voiture à boyaux, un fourgon d'échelles et une pompe à vapeur de 800 gallons. (Voir aussi rapports en date du 16 avril et du 11 mai

CONSTRUCTION DU POSTE NO.21, RUE MILL.

(Voir rapports en date du 18 mars, du 19 avril et du 11 mai).

Une écurie, avec grenier, nous tient lieu de poste No.21. Cette écurie fut louée de la Succession Acer afin d'y établir un poste temporaire pour donner quelque protection au district manufacturier qui l'entoure.

Ce poste temporaire est établi depuis plusieurs années et le quartier qu'il protège a pris beaucoup d'importance depuis son éta-



Département des Incendies,

Quartiers- Généraux,

Angle des rues Craig et Chenneville,

Montréal, 19.....

- 2 -

blissement, de sorte qu'il est devenu nécessaire de pourvoir à l'érection d'un poste permanent.

Vous avez devant vous un projet de bail sur le terrain appartenant au Gouvernement, rue Mill, dont les conditions sont très acceptables et je demanderais la mise à exécution du projet immédiatement.

RECONSTRUCTION DU POSTE NO.25, RUE STE.CATHERINE, PRES BLEURY.

(Voir rapports en date du 10 mars, du 18 mars et du 12 avril.)

Le poste No.25 est une vieille construction qui date de 1847, époque des Pompiers Volontaires et n'a plus de raison d'être sur la rue Sainte-Catherine. Bien qu'il n'ait qu'un effectif de 5 hommes en charge d'une voiture à boyaux, ce poste couvre un immense territoire et se classe en troisième place pour le travail accompli. Son importance s'explique par l'accroissement prodigieux de ce district des églises, des théâtres, des magasins à rayons, des grands hôtels, etc. etc. et la construction d'une caserne plus spacieuse est une nécessité très urgente. Pour en augmenter l'efficacité et à cause de sa proximité actuelle du poste No.5, je recommanderais que ledit poste soit reconstruit dans les environs du Carré Dominion.

Je comprends que vous avez reçu jusqu'ici trois offres de terrains, situés rue Mansfield, relativement au choix du site de cette caserne et je dois dire que bien que les propriétés situées entre les rues Ste.Catherine et Dorchester offrent beaucoup ^{plus} d'avantages que les autres, je serais prêt à accepter ^{aussi} les autres propriétés offertes, pourvu qu'elles aient les dimensions requises.



Département des Incendies,

Quartiers Généraux,

Angle des rues Craig et Chenneville,

Montréal, 19.....

- 3 -

CONSTRUCTION DU POSTE DE VILLERAY

(Voir rapports du 18 mars et 12 avril).

Depuis quelques années, Villeray, partie du quartier St. Denis, est devenue une importante section de notre ville et nous avons reconnu la nécessité d'y établir un poste de pompier^s car les postes Nos. 18 et 31, les plus rapprochés de cet endroit, sont néanmoins à une telle distance qu'ils ne peuvent protéger efficacement Villeray. Je recommanderais la construction d'un poste de police et de pompier^s sur le terrain que la Ville a acheté dans ce but à l'angle des rues St. Hubert et Jarry.

CONSTRUCTION DU POSTE DE NOTRE-DAME DE GRACES.

(Voir rapporte en date du 18 mars et 12 avril).

J'ai pris connaissance de l'extrait ci-annexé de l'assemblée du Conseil, tenue le 8 mai ~~annant~~; extrait que vous m'avez référé par votre résolution du 17 mai. Les remarques de M. l'échevin Marcell sont bien fondées, car ce quartier requière certainement l'établissement d'un poste assez considérable tant pour la protection actuelle que future de ~~son territoire~~ son territoire. J'ai examiné les terrains de Notre-Dame de Grâces et je me suis arrêté au site indiqué sur le plan ci-annexé.

Ce terrain, situé à l'angle des rues Côte-St. Antoine et Maréchal, comprend 4 lots de 25 pieds par 110 pieds et 1 lot de 25 pieds par 100 pieds, formant un rectangle de 100 pieds de front sur le chemin de la Côte-St. Antoine par 135 pieds de profondeur sur la rue



Département des Incendies,

Quartiers Généraux,

Angle des rues Craig et Chenneville,

Montréal, 19

- 4 -

Maréchal. M. Emmanuel St. Louis vendrait ces 13,500 pieds carrés de terrain à raison de 50 cts. du pied carré, soit \$6,750.

Ce site offre des avantages tout particuliers, étant donné que le chemin de la Côte St. Antoine s'étend jusqu'aux limites de Notre-Dame de Grâce et que la rue Maréchal est la deuxième rue passée la route principale qui conduit à Notre-Dame de Grâce. Il est situé dans le voisinage de l'église et de la partie commerciale du quartier et en face de l'école. Toutes les rues allant du sud au nord traversent le chemin de la Côte St. Antoine, ce qui nous permettrait de nous transporter à n'importe quelle partie de Notre-Dame de Grâce avec beaucoup de facilité et sans aucune perte de temps.

Ce chemin de la Côte St. Antoine nous donne un accès facile à Westmount et je considère que c'est là un avantage qui devrait être pris en considération en prévision de l'annexion plus ou moins prochaine de cette municipalité. Le Chef Camprau que j'ai consulté est très satisfait de ce choix.

Je recommande en conséquence l'achat dudit terrain et la construction immédiate d'un poste de police et de pompiers.

-o-o-o-o-o-o-

Voici le coût approximatif de ces diverses constructions et améliorations :



Département des Incendies,

Quartiers Généraux,

Angle des rues Craig et Chenneville,

Montréal, 19

- 5 -

Poste No.14 - Edifice à l'épreuve du feu, pouvant contenir les appareils suivants : Voiture à boyaux, fourgon d'échelles et pompe à vapeur de 800 gallons. 2 portes de façade.

Construction du poste.....	\$35,000.	
Ameublement.....	1,500.	
Pompe à vapeur de 800 gallons.....	5,500.	
4 chevaux pour la pompe à vapeur, à \$325. cha	1,300.	
2 sets de harnais pour la pompe à \$120.chaque.	240.	\$43,540.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Poste No.21 - Edifice de 40 à 45 pieds de front par 110 pieds de profondeur, à l'épreuve du feu, pouvant contenir les appareils suivants : Voiture à boyaux, fourgon d'échelles et pompe à vapeur de 1,000 gallons. 2 portes de façade.

Construction du poste.....	\$35,000.	
Ameublement.....	1,500.	
Pompe à vapeur de 1,000 gallons.....	6,000.	
Fourgon d'échelles (City truck).....	3,850.	
2 sets de harnais pour la pompe, à \$240. ch.	480.	
2 sets de harnais pour l'échelle à \$240. ch.	480.	
10 chevaux (2 pour la voiture à boyaux, 4 pour l'échelle et 4 pour la pompe) à \$325. ch.	3,250.	50,560.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Poste No.25 - Edifice de 40 à 45 pieds de front par 90 pieds de profondeur, à l'épreuve du feu, pouvant contenir les appareils automobiles suivants : Pompe à vapeur de 1,000 gallons et voiture à boyaux combinées, fourgon d'échelles automobile, fourgon de protection automobile. Voiture à charbon et voiture du Chef de District.

Construction du poste.....	\$45,000.	
Ameublement.....	1,500.	
Automobile - pompe à vapeur de 1,000 gallons et voiture à boyaux combinées.....	8,200.	
Fourgon d'échelles automobile.....	6,000.	
Fourgon de protection automobile.....	7,800.	68,500.
		\$ 162,600.



Département des Incendies,

Quartiers- Généraux,

Angle des rues Craig et Chenneville,

Montréal, 19

Montant rapporté,.....\$162,600.

- 6 -

Poste de Notre-Dame de Grâces - Edifice de 85 pieds de front par 110 pieds de profondeur, à l'épreuve du feu, pouvant contenir les appareils suivants : Automobile (Pompe à vapeur de 1,000 gallons et voiture à boyaux combinées) et fourgon d'échelles.

Construction du poste de police et pompiers.....	\$60,000.	
Ameublement des postes de police et pompiers,...	2,500.	
Terrain,.....	6,750.	
Automobile (Pompe à vapeur de 1,000 gallons et voiture à boyaux combinées).....	8,200.	
Fourgon d'échelles, complet,.....	3,850.	
3 chevaux pour l'échelle à \$325. chaque,.....	975.	
2 sets de harnais pour l'échelle à à \$180. ch..	360.	82,635.

Poste de Villeray - Edifice de 85 pieds par 110 pieds de profondeur, à l'épreuve du feu, pouvant contenir les appareils suivants : Voiture à boyaux, pompe à vapeur de 1,000 gallons et fourgon d'échelles.

Construction du poste de police et de pompiers,.	\$60,000.	
Ameublement des postes de police et de pompiers.	2,500.	
Pompe à vapeur de 1,000 gallons.....	5,500.	
Fourgon d'échelles, complet,.....	3,850.	
9 chevaux (2 pour voiture à boyaux, 3 pour le fourgon d'échelle et 4 pour la pompe) à \$325. chaque.....	2,925.	
2 sets de harnais pour l'échelle, à \$180.....	360.	
2 sets de harnais pour la pompe, à \$240.	480.	
2 sets de harnais pour la voit. à boyaux à \$120.	240.	75,855.

Les postes des Quartiers Mont-Royal et Rosemont viennent d'être terminés et je recommanderais de placer dans chacun de ces postes une automobile (Pompe chimique et voit. à boyaux combinées). Ces appareils rendraient d'immenses services dans ces quartiers.

2 appareils automobiles à \$7,800. chaque.....	15,600.
--	---------

Total.....\$336,690.

Je recommande en conséquence que ladite somme de \$336,690. soit prise sur l'emprunt pour être appliquée comme ci-dessus :

Respectueusement soumis

Chef du Dépt. des Incendies.

Incarde
Pote

Police et pompier

Chacun chez soi

Les policiers et les pompiers n'habiteront plus sous le même toit. En effet, désormais, les nouveaux postes de police ne logeront que les membres de ce service. Les pompiers occuperont les bâtisses adjacentes ou voisines.

C'est ainsi que les deux nouveaux postes de police qui seront situés à l'angle du boulevard de Salaberry et de la rue Filion, dans le nord de la ville, et au coin des rues Ste-Catherine et Dézéry, dans l'est, ne seront utilisés que par la police.

Bâtisse séparée

M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, a déclaré en rapport avec une recommandation faite dans ce sens au directeur des Travaux publics, que si la ville a à construire une caserne de pompier dans le voisinage, elle construira une bâtisse jumelée ou séparée.

"Quant aux cliniques ou aux bibliothèques qui jusqu'ici étaient aménagées souvent dans le même immeuble que celui de la police ou des incendies, nous les logerons autant que possible ailleurs, de préférence dans les parcs," a-t-il ajouté.

①

MORE FIRE STATIONS NEEDED

SEP 5 1900
A REQUEST has been made to the City Executive by the Fire Chief of Montreal for four more fire stations, to be located in the Rosemount, Montcalm, St. Jean and Villeray wards. This matter should be given immediate attention. In the field of fire protection, delay is unjustifiable. The Chief says the stations are needed. He is the best qualified man to judge. His opinion should be heeded by the Executive and orders given for the preparation of plans and the erection of the stations at once.

Montreal has with good reason been proud of her fire-fighting force in the past. Again and again our brigade has made a splendid showing in competition with fire forces across the border. Our fire records are records of heroism and sacrifice. But we have no right to ask our firemen to fight fires with inadequate equipment. If four more stations are needed, then the present force is inadequate for the present requirements of the city.

While the aldermen are fiddling time away over futile arguments in connection with the terminals, a big fire might do fearful damage in any one of the four wards named. It would take only a few minutes to prepare the necessary resolutions, and to get the approval of the City Council for the work would be a matter of a few more minutes at the next Council meeting. The Executive should see to it that they do not fail the citizens in this matter.

Le Canada août 1934

Deux casernes de pompiers fermées; une autre est ouverte

Deux vieilles casernes sont fermées, l'une rue Beau-bien et l'autre, rue Champagneur

Nouvel édifice

Depuis lundi dernier, la vieille caserne des pompiers située à l'angle des avenues Champagneur et Ogilvy, est fermée, et il en sera de même cette semaine, pour la vieille caserne située à l'angle des rues Beau-bien et Boyer. Mais une nouvelle caserne sera ouverte: celle qui est située à l'angle des rues Delorimier et Saint-Zotique. Autrefois, il y avait deux postes de pompiers à la caserne de la rue Beau-bien, le 18 et le 31. Depuis l'an der-

nier, le 31 occupe le nouvel édifice si-tuée à l'angle des rues Saint-Domini-que et Shamrock et, depuis lundi der-nier, le 41 est aussi déménagé en cet endroit.

Il y a encore le 18 dans la caserne de la rue Beau-bien, mais des les pre-miers jours de cette semaine, il n'y au-ra plus aucun poste car le 18 démé-nagera au nouvel édifice de la rue De-lorimier.

Par suite de ces changements, cinq autres chevaux ont disparu du service des Incendies, car les voitures attelées du poste de l'avenue Champagneur ont été remplacées par des voitures-automobiles. De cette façon, le comité exécutif compte assurer autant, sinon plus de sécurité aux citoyens du nord de la ville, et un bel édifice construit depuis plus de deux ans, rue Delorimier, sera enfin occupé.

NEW FIRE STATION TO OPEN THIS WEEK

Men and Apparatus Moving Into St. Zotique-Delorimier Building

SECOND IN TWO WEEKS

Department Acting on City Council Decision—Changes in Equipment Made

6 août 1934

In a few days one of Montreal's new fire stations, built some time ago but left idle, will be put to use as men and apparatus will move, during the course of this week, into the structure at the corner of St. Zotique street and Delorimier avenue. The station, which is one of the finest and most modern, bears the number "47" and was built over two years ago by the Houde regime.

To this station men and apparatus from number 18 station at the corner of Beau-bien and Boyer streets will go and make their quarters. The old station on Beau-bien street, one of the old build-ings of the department, which for some time housed men and apparatus of two stations, will be closed.

The new station will be the second of the new city fire sta-tions to be occupied in two weeks. Last Monday the building at the corner of Shamrock avenue and St. Dominique street was occupied by firemen. The men and appa-ratus of the former Park Extension station, at the corner of Champag-neur and Ogilvy avenues, moved into new quarters. The Park Ex-tension station was closed.

This change and that which will take place this week came after the city authorities had decided to use the newer buildings in prefer-ence to the older structures. The head of the fire department, Direc-tor Christie Carson, was requested

to study the matter and to report. The director visited the districts and found that the changes would make a very slight difference in the distance from the various alarm boxes in each station's district so that the speed with which the apparatus could answer calls would not be affected. In addition, it was decided that motor apparatus which the city had on hand could be used at St. Dominique street station, thus doing away with the horse-drawn apparatus in use at the Park Extension station, and that an extra piece of apparatus could be used in the St. Dominique street station, thus giving the citizens of that district better protection than before.

Five horses belonging to the Park Extension station were turned over to other city departments and three new pieces of motor apparatus installed in the St. Dom-inique street station. These consist of a hose wagon, a ladder truck and a salvage wagon.

OTHER MOVES EXPECTED.

With the closing of the Beau-bien street station, the district retains the same apparatus and men it had before, with the runs being about the same distances. The Beau-bien street station had for some years, after the demolition of a station on St. Denis street, housed the men and apparatus of two stations, but some time ago half of the men and apparatus were moved to a new station built to replace the St. Denis street station.

Several other changes are ex-pected in the near future. It is possible that several of the older stations in the lower section of the city will be either rebuilt or closed where it is possible to do so with-out interfering with the safety of citizens and their property.

Following the action in connec-tion with the fire department, it is likely that the city will follow the same policy in connection with the police department, there being several buildings, erected as police stations, still unoccupied. Whether these stations will be manned with men from other stations, to be closed or with new men to be en-rolled by the city is not yet cer-tain, but it is expected that soon there will be several new stations on the city's police department list.

At the present time there are 35 police stations with two sub-stations and a few temporary posts, while the fire department numbers at present 48 stations, one of which so far is unoccupied, that being at the corner of Hochelaga and Chambly streets.

Des pompiers ont changé de caserne 2 fois en 2 jours

Le fameux poste No 18 est fermé, puis rouvert, deux jours après

La caserne de \$200,000

10 août 1934

Si les échevins continuent de ne pas s'entendre, les pompiers de la caserne 18 ne sauront bientôt plus où ils tra-vailent. En effet, cette caserne a changé de local exact-ent deux fois en deux jours, depuis le début de la semaine.

Comment cela peut-il se faire? C'est toute une histoire.

Le premier "régime Houde" avait construit une magnifique caserne de pompiers à l'angle des rues Saint-Zo-tique et de Lorimier, dans le quartier Montcalm. Cet édifice avait coûté dans les \$200,000. Il s'agissait de don-ner un poste de police et une caserne à cette grande partie de l'ancienne vil-le de Rosemont.

Pendant deux ans, l'administration Gabais laissa cette caserne fermée, pour une raison qui a fait avorter bien des beaux projets depuis deux ou trois ans: le manque d'argent. Ce qui faisait dire aux Houdistes à peu près ce qui suit: "Eh! oui, Gabais laisse nos belles stations fermées, c'est rien que pour prouver qu'on avait eu tort de les bâtir, qu'on n'en avait pas be-soin, qu'on était des gaspilleurs".

En bonne logique, aussitôt remon-tés au pouvoir, en avril dernier, les amis de M. Houde résolurent de peupler la caserne Saint-Zotique-de-Lori-mier. Mais ils n'avaient pas plus d'ar-gent que leurs prédécesseurs. MM. Sa-vignac, Dupuis et Carson firent donc la tournée des casernes pour voir s'il n'y aurait pas là du matériel et un personnel disponible à qui confier la belle bâtisse de \$200,000.

Par cette enquête, l'Exécutif consta-ta que la caserne 18, située à l'angle des rues Boyer et Beau-bien, se tenait à peine debout et résolut de la fermer, c'est-à-dire d'en installer les hommes et les appareils à l'angle des rues St-Zotique et de Lorimier. Aussitôt dit, aussitôt fait.

Lundi dernier, l'Exécutif ordonnait la fermeture du vieux poste No 18 et l'ouverture de la caserne du quartier Montcalm.

Mardi, les pompiers transportaient tous leurs effets, des radiorécepteurs et des tables de billard aux magazines dessalés, dans le luxueux édifice de la rue de Lorimier.

Mais l'administration Savignac avait compté sans M. Alfred Filion, conseiller de Saint-Edouard, qui dès le lendemain mercredi, demandait au président de l'Exécutif de rendre à son quartier la caserne passée au quartier Montcalm. Evidemment, M. Emile Dubreuil, représentant de ce dernier quartier, se défendit de son mieux. C'est M. Filion qui l'emporta.

De sorte qu'hier, le comité exécutif ordonnait la réouverture de la ca-serne de l'angle Beau-bien-Boyer.

La raison officielle de ce deuxième changement, c'est l'économie du sa-laire du gardien qu'il aurait fallu en-gager pour le vieux poste 18.

FIRE STATION ENDS BRIEF DAY OF FAME

\$200,000 Fireman's Paradise in Montcalm Ward Splutters and Dies

TOMB OF LOST HOPES

Executive Committee Loses Battle to Fighting Alderman — Firefighters Back in Old Quarters

11 août 1934

Montcalm ward fire station was open—just for a day.

Not news? Listen.

When the first Houde regime was in power and there were millions to "smash the dole," it was decided that the little city in the northeast which had sprung up in four heavy building years ought to have a fire station. So the item went into a relief works programme.

Now, whatever else may be said about Houdists, they do things in grand style—from spending taxes to coming back politically. This was to be a fire station. And it is. Cost: \$200,000 and admittedly the finest fire station in all Montreal.

It stands at the corner of deLorimier avenue and St. Zotique street. For several years it has been standing there, a Cinderella among fire stations. Paint dulled, varnish checked, windows sullied; never the whoop of a fire truck siren. Explanation: no money for apparatus.

Houdists charged the Gables regime with playing politics and leaving the station empty just to prove they were right when they said the Houde relief works programmes burdened the budget with maintenance costs. But the Savignac Executive Committee thought the Montcalm ward station would be cheaper to run, and more efficient for the Fire Department, than old No. 18, a musty, aged resident of the corner of Beaubien and Boyer streets.

FIREMEN SHIFT OVER.

Last Monday, out went the order to move No. 18 to Montcalm ward. Singing fire ladders shifted over en bloc, to the last pool stable and risqué magazine. It is reported that the deLorimier station delighted the Fire Department; that apparatus swung out of the new station on to a wide street far quicker than it can on crowded and less spacious Beaubien street. But—

They reckoned without Battling Alfred Filion, standpatter alderman for St. Edward ward, whose banner flies from the tottering turrets of Old Number Eighteen.

Tuesday afternoon, No. 18 closed. Wednesday morning, the fighting Mr. Filion charged into the expansive office of Ald. J. M. Savignac, chairman of the Executive Committee. And later he charged out, triumphant. Out went an order Wednesday afternoon to put the Montcalm ward station to sleep again and pile into the St. Edward ward antiquity.

Official reason of Mr. Filion was that the city would save no money because a watchman would have to be taken on to watch the abandoned No. 18. Sarcastically, Ald. J. Emile Dubreuil, of Montcalm, charged the watchman would be busy leaning up against the back wall to prevent No. 18 from drooping over into Villéray ward. But he lost the round.

Montcalm, gloomy and subdued,

hangs its head and gazes at its empty \$200,000 fire hall. Yet, when history is written, shall it not be told in burning passages that the Montcalm ward fire station was open—just for a day?

Deux échevins se jouent des tours

25 août 1934

Il y a quelques semaines, alors que l'échevin du quartier S.-Edouard, M. Alfred Filion, était absent de Montréal, les fourgons de la caserne de pompiers, dans le quartier S.-Edouard, furent déménagés à la nouvelle caserne du quartier Montcalm, où M. J.-Emile Dubreuil est échevin.

Quelques jours plus tard, M. Dubreuil s'absentait à son tour de Montréal. A son retour de Rawdon — c'est là qu'il était allé — la nouvelle caserne était vide et les fourgons avaient réintégré leur ancienne caserne, dans le quartier S.-Edouard.

M. Filion s'absente de nouveau: il prend part au congrès-excursion de l'Union des municipalités de la province de Québec à Gaspé. On nous apprenait hier que les fourgons repartiraient bientôt (lundi vraisemblablement) pour la caserne neuve de Montcalm.

A la fin, M. Filion va se fâcher. A moins que ce ne soit M. Dubreuil... ou les citoyens, des deux quartiers.

Argument Over Fire Stations Nears Satisfactory Settlement

27 août 1934

The argument between the aldermen of Montcalm and St. Edward wards over the fire station equipment to be allotted to each bids fair to be settled amicably to the satisfaction of both Ald. Dubreuil and Filion, the participants in the latest civic mix-up, and to the relief of the Executive Committee, it was stated today by Ald. Dr. Zenon Lesage, acting chairman of the Executive Committee.

A few weeks ago the Executive closed down the old station in St. Edward and removed the apparatus to the new fire hall in Montcalm. Ald. Filion was away at the time and when he arrived he delivered an ultimatum to the executive giving them 24 hours to return it or there would be trouble in council. It was returned one day while Ald. Dubreuil was away.

When Ald. Dubreuil came back he threatened to take advantage of Ald. Filion's absence this week to open his new station a second time.

But nothing happened and today it was stated that the two stations would be equipped so as to satisfy both aldermen and prevent smuggling of trucks from one station to the other.

Chabollez Square station is to be closed it was stated and the equipment redistributed about town. What can be used in the new Montcalm station will be transferred there and St. Edward will stay as it is.

In fact it was suggested as a solution that all horsedrawn vehicles be put in the old St. Edward station and the newer motor vehicles sent to the Montcalm station, a new edifice.

INCENDIE SERVICECASERNES

<u>NO</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>INCENDIE</u>	<u>TELEPHONES</u>	<u>PRIVES</u>
1	335 Place d'Youville ✓	7101		AV: 8-4387
2	181 ouest, rue Craig ✓	7120		UN: 1-1989
3	1139 rue Ottawa ✓	7103		WE: 2-9312
4	5260 rue Van Horne ✓	7104		RE: 8-3343
5	389 ouest, rue Ontario	7105		VI: 5-6662
6	205 est, rue Ontario	7106		AV: 8-7539
7	1217 est, rue Notre-Dame	7107		LA: 2-5079
8	1875 est, rue Craig	7108		LA: 2-5630
9	1690 rue Richardson	7109		WE: 2-8571
10	1445 rue St-Mathieu	7110		WE: 5-2316
11	1216 est, rue Ontario	7111		LA: 2-7787
12	518 rue des Seigneurs	7112		WE: 2-8212
13	3254 est, rue Ste-Catherine ✓	7113		LA: 2-5318
14	4247 rue St-Dominique	7114		VI: 4-7111
15	1050 rue Hibernia	7115		WE: 2-7212
16	1041 Parc Lafontaine (Rachel)	7116		LA: 3-6044
17	5 ouest, rue Laurier	7130		CR: 7-9066
18	939 est, rue Beaubien	7118		CR: 7-4089
19	1945 rue Fullum	7119		LA: 1-3035
20	181 ouest, rue Craig	7120		UN: 1-1989
21	1200 rue Mill	7121		WE: 2-1317
22	530 rue Vinet <i>angle Workman</i>	7122		WE: 2-1091
23	523 Place St-Henri	7123		WE: 2-2060
24	4700 ouest, rue Notre-Dame	7124		WE: 7-5919
25	1212 rue Drummond	7125		UN: 6-7229
26	2151 est, rue Mont-Royal	7126		LA: 1-6905
27	5353 rue Gatineau	7127		RE: 8-3654
28	1492 rue Cedar	7128		VI: 4-4784
29	2681 rue Masson	7129		RA: 8-1031
30	5 ouest, rue Laurier	7130		CR: 7-9066
31	7041 rue St-Dominique	7131		CR: 2-1030
32	5505 rue Angers	7132		PO: 8-6505

INCENDIE SERVICE

CASERNES (suite)

<u>NO</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>INCENDIE</u>	<u>TELEPHONES</u>	<u>PRIVES</u>
33	6052 boulevard Monk	7133		PO: 6-1992
34	5369 Côte St-Antoine	7134		HU: 4-0382
35	10825 rue Lajeunesse	7135		DU: 7-0744
36	7254 est, rue Notre-Dame	7136		CL: 5-4439
37	795 est, rue Jarry	7137		CR: 7-8690
38	12131 Bois-de-Boulogne	7138		FE: 4-1090
39	2915 rue Monsabré	7139		CL: 9-5922
40	8639 rue Boyce	7140		CL: 9-1611
41	687 rue Ogilvy	7141		CR: 7-7727
42	12280 rue Lachapelle	7142		RI: 7-2696
43	1945 est, rue Fleury	7143		DU: 7-4471
44	4300 est, rue Notre-Dame	7144		LA: 3-4775
45	4200 est, rue Ontario	7145		CL: 5-4110
46	4760 rue Cumberland	7146		HU: 4-7296
47	2111 est, rue St-Zotique	7147		RA: 8-0428
48	3616 rue Hochelaga	7148		LA: 2-4307
49	10 ouest, rue Chabanel	7149		DU: 7-4094
50	6490 30ème avenue, Rosemont	7150		RA: 2-5875

ARCHIVES MUNICIPALES

MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

4-10-1960 P.M.

Inconnues
Casernes

NOUVEAUX POSTES DE POMPIERS ET DE POLICE

Le Conseil de ville a décidé hier soir, lors d'une séance spéciale, de construire un nouveau poste de pompiers et un nouveau poste de police et de reconstruire trois casernes de pompiers et postes de police.

Un crédit de \$150.000 a été voté par le conseil pour effectuer les études préliminaires de quatre plans de construction nouvelle et de reconstruction.

Le poste de police no 21 et la caserne des pompiers no 42, situés à 12278, rue Lachapelle, seront remplacés par un édifice neuf abritant la caserne et le poste ainsi qu'une consultation municipale pour le Service de santé et une bibliothèque. Le nouvel édifice sera situé à l'angle des rues de Salaberry et Fillion.

Démolition

La caserne de pompiers no 5, située au 389, rue Ontario, près du Bellevue Casino, sera démolie lorsqu'on procédera à l'élargissement de la rue Burnside. Sur le résidu de terrain, la ville reconstruira cette caserne et l'édifice comprendra, en outre, un poste de police et un centre d'hygiène.

L'édifice comprenant le poste de police no 5 et la caserne de pompiers no 13, situé au 3254 est, rue Ste-Catherine, à l'angle de la rue Déry, sera reconstruit sur le même site. Dans ce bâtiment se trouveront aussi une consultation municipale pour le Service de santé, de même que des bibliothèques pour enfants et adultes.

Enfin, le poste de police no 3 et la caserne de pompiers no 29 actuellement localisés au 2675, rue Masson, seront reconstruits et le bâtiment servira aussi de quartier général divisionnaire Est pour le service de la police.

MTL-MATIN

26 MAI 1961

*Inventé
alarme*

Un système de garde silencieux dans les casernes de pompiers

Le comité exécutif a autorisé hier le directeur du service des incendies, M. Armand Durette, à faire l'essai, durant une période de deux mois, d'un système de garde silencieux, durant la nuit, dans les casernes de pompiers.

Ce système aura pour effet de procurer un peu de tranquillité aux pompiers qui sont en service de nuit et continuellement harrassés par la sonnerie d'alarme qui retentit dans chaque caserne chaque fois qu'il y a un appel.

Le comité municipal présidé par le conseiller Bourque et qui est à rédiger un manuel de travail des pompiers a approuvé le projet.

En vertu de ce système, les appels seront transmis de la centrale dans le bureau de garde des casernes, ce qui ne dérangera personne, sauf l'homme de garde qui doit toujours demeurer à l'écoute.

Une sonnerie sera placée dans ce bureau et ne fonctionnera que de 11 h. du soir à 6 h. du matin. L'homme de garde sera le premier responsable de la réception des appels.

La Canadian Underwriters Association a approuvé ce système qui a fait l'objet d'une demande de la part de l'Association des pompiers de Montréal.

New System To Reduce Alarm Noise

A new system for transmitting fire alarms to the various stations with a minimum of noise has been approved by the Canadian Underwriters Association and will go into effect on a trial basis here for the next two months.

A bell will be placed in the guardroom of all stations and will be used to relay the call from headquarters from 11 p.m. to six p.m. It will be considerably less noisy than the old system which is still in effect during the daytime, explained Fire Director Armand Durette.

One fireman will be on duty at all times to alert the rest of the station when an alarm is rung.

2 semaine
Postes

Postes de pompiers désormais silencieux

Les pompiers de Montréal ne seront plus dérangés par les appels "vigoureux" d'une impressionnante sonnerie.

La Canadian Underwriters Association a autorisé la mise en application d'un système qui aura pour avantage de rendre les postes de pompiers silencieux. La lettre était signée par M. J.-J. Amyot.

Ce projet a rencontré l'assentiment unanime des membres d'un comité chargé de rédiger un manuel de travail pour le service des incendies. La proposition en ce sens a été présentée au comité exécutif pour approbation par M. Armand Durette, directeur du Service des incendies.

Le comité exécutif a accepté de faire l'essai, durant une période de deux mois, d'un système de garde silencieux, qui ne nécessitera pas de ligne téléphonique supplémentaire et qui n'entraînera pas de dépense additionnelle au budget de son service.

M. Durette a expliqué que les appels seront transmis de la centrale, dans le bureau de garde des postes de pompiers, ce qui ne dérangera personne, sauf l'homme de garde qui doit toujours demeurer à l'é-

coute. Une sonnerie sera placée dans ce bureau et ne fonctionnera que de 11 h. du soir à 6 h. du matin. L'homme de garde sera le premier responsable de la réception des appels, mais ceci ne dégagera pas l'officier en charge de sa responsabilité.

Le directeur du service des incendies fera appel à la collaboration de tous les membres de son personnel, afin que chacun se sente responsable du succès de l'application de ce système de garde silencieux, qui pourra ensuite être établi en permanence s'il s'avère pratique au point de vue sécuritaire et s'il n'y a pas d'abus de la part du pompier de garde.

O U E S T	16	5	389 Ontario ouest	1			1		1					1	1	6	
		10	1445 St-Mathieu	1			1										2
		20	181 Craig ouest	1	1	1											4
		25	1212 Drummond	1		1			1						3		6
		28	1492 Cedar		1									1		4	
W E S T	18	22	530 Vinet	1	1	1										3	
		23	523 Place St-Henri		1			1	1								4
		24	4700 Notre-Dame o.	1		1								1			2
		32	5505 Angers	1				1									2
		33	6040 Boul. Monk		1			1				1				3	
T O T A L	45	4	5260 Van Horne	1				1								2	
		27	5353 Gatineau	1		1										3	
		34	5369 Côte-St-Antoine	1		1			1					1			4
		46	4760 Cumberland	1				1		1				1			3
T O T A L	45	1	355 Place Youville	1	1			1			1	1				5	
		3	1139 Ottawa	1		1			1							5	
		15	1050 Hibernia	1	1	1						1		1		3	
		21	1200 Mill	1				1					1			3	
			Engins réguliers Regular apparatus	33	20	17	25	10	2	2	1	1	17	1	21	1	151
			Engins de réserve Reserve apparatus	6	3	1	2	2	-	1	-	-	-	-	5	-	20

Grand Total: 171

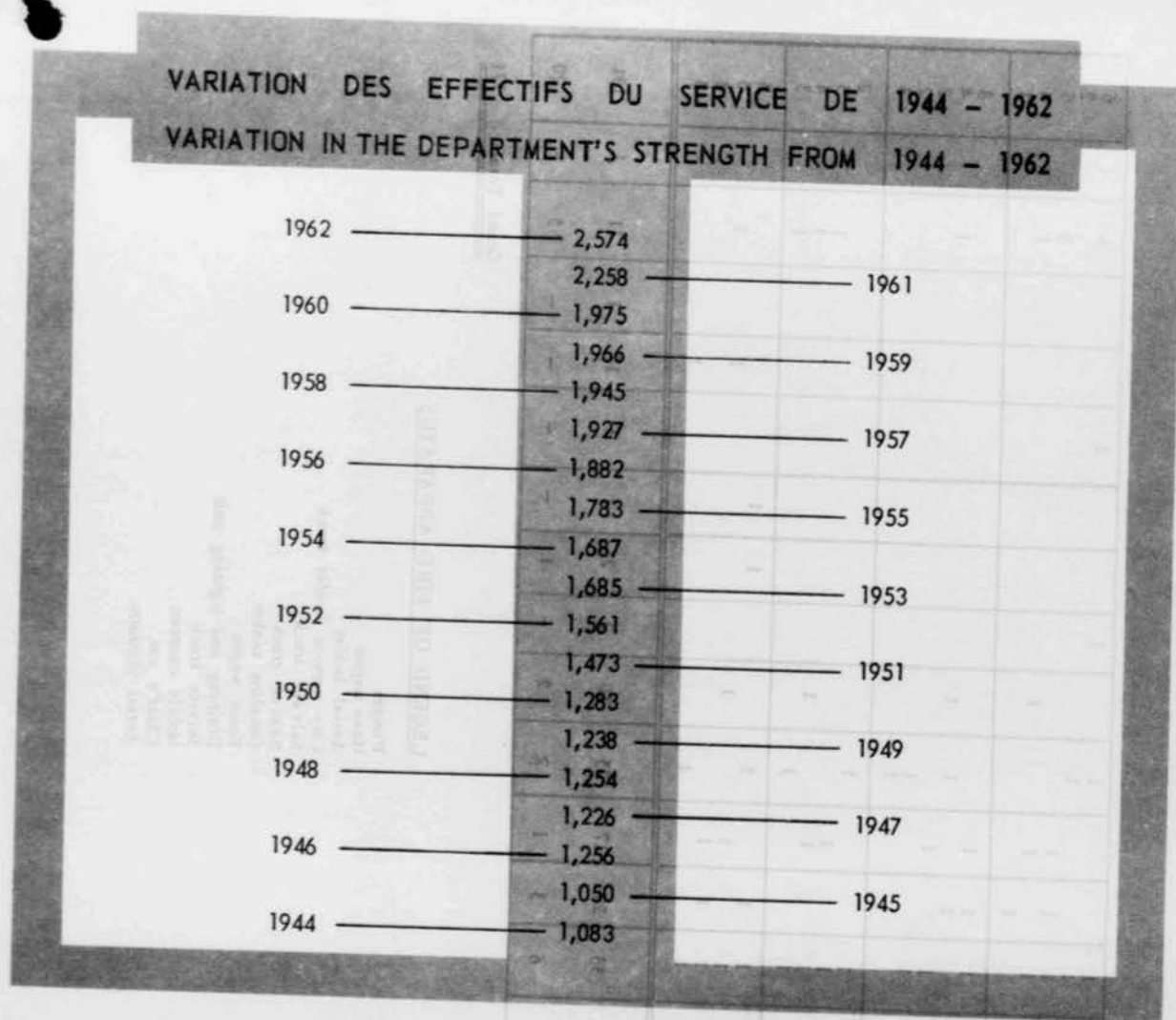
LEGENDE DES ENGIN DU SERVICE

A-P - Auto-pompe
 V-B - Voiture à boyaux
 E. A. - Echelle aérienne
 V.E.P. - Voiture d'échelles portatives
 Prot. - Fourgon de protection
 Sec. - Fourgon de secours
 C-C - Camion citerne d'essence
 V-M - Voiture-mousse
 Epuis. - Fourgon d'épuisement et d'éclairage
 Ctte - Camionnette
 C-M - Cantine mobile
 V.E.M. - Voiture d'Etat-Major
 Gir. - Girafe d'incendie

LEGEND OF FIRE APPARATUS

Pumper
 Hose wagon
 Aerial ladder
 City service ladder truck
 Salvage truck
 Rescue truck
 Gasoline tanker
 Foam wagon
 Draining and lighting unit
 Service truck
 Mobile canteen
 Chief's car
 Aerial platform

Incendie Casernes



A la lumière du graphique ci-dessus, on se rend compte que le personnel du Service d'Incendie a considérablement augmenté au cours des derniers dix-neuf ans.

Toutefois, il y a lieu de souligner que cet accroissement est principalement attribuable aux différentes réductions d'heures qu'a subies la semaine de service des sapeurs-pompier.

De fait, le nombre d'heures de service hebdomadaire est passé de 84 à 78 en 1944, de 78 à 72 en 1946, de 72 à 63 en 1951, de 63 à 60 en 1953, de 60 à 56 en 1956 et de 56 à 42 en 1962.

La dernière réduction d'heures qui est entrée en vigueur le 26 novembre 1962 a nécessité l'embauche de 568 sapeurs-pompier additionnels.

Depuis 1950, quatre nouvelles casernes ont été construites qui ont contribué sensiblement à cet accroissement du personnel. Ces nouvelles casernes sont :

In the light of the above diagram, one can easily see that the personnel of the Fire Department has considerably increased during the past nineteen years.

However, it must be emphasized that this increase is, to a high extent, due to the various reductions that have been brought to the fire fighters' working week.

As a matter of fact, the fire fighters' working week has been decreased from 84 to 78 hours in 1944, from 78 to 72 in 1946, from 72 to 63 in 1951, from 63 to 60 in 1953, from 60 to 56 in 1956 and from 56 to 42 in 1962.

The last reduction of the working week which took effect on November 26th 1962 necessitated the hiring of 568 additional fire fighters.

Since 1950, four new stations have been erected which sensibly contributed to this personnel increase. These new stations are:

Ex: Rapport annuel du Service d'Incendie - 1962

Caserne no 4, dans le quartier Mt-Royal - 5260 Van-Horne, le 12 septembre 1950 - 22 officiers et sapeurs.

Caserne no 43, dans le quartier Ahuntsic - 1942 est, rue Fleury, le 25 septembre 1950 - 22 officiers et sapeurs.

Caserne no 49, dans le quartier Ahuntsic - 10 ouest, rue Chabanel, le 29 août 1955 - 22 officiers et sapeurs.

Caserne no 50, dans le quartier Rosemont - 6490, 30e avenue, le 27 juin 1957 - 40 officiers et sapeurs.

Par contre, au cours des deux dernières années, trois casernes ont été fermées et leurs véhicules d'incendie logés ailleurs afin d'équilibrer les secours dans certains secteurs:

Caserne no 12, dans le quartier St-Joseph - 518 rue des Seigneurs. Désaffectée le 31 juillet 1961. Son dévidoir-automobile et son personnel furent relogés en la caserne no 22 sise au 530 rue Vinet. Sa voiture d'échelles portatives fut désaffectée pour permettre la mise en service d'un dévidoir-automobile à la caserne no 38 sise au 12131 rue du Bois-de-Boulogne.

Caserne no 44, dans le quartier de Maisonneuve - 4300 est, rue Notre-Dame. Désaffectée le 5 novembre 1961. Son auto-pompe avec son personnel fut relogée en la caserne 48 au 3616 rue Hochelaga. Sa voiture d'échelles portatives fut mise au rancart. Cette réorganisation s'est traduite par une légère diminution de 4 officiers et 16 sapeurs sur l'effectif total.

Caserne no 9, dans le quartier Ste-Anne - 1690 rue Richardson. Désaffectée le 3 juin 1962. L'auto-pompe et l'auto-échelle ainsi que le personnel qui y était affecté, furent relogés en la caserne no 15, au 1050 rue Hibernia. La voiture d'échelles portatives no 15 fut alors mise au rancart. Ce regroupement d'effectifs s'est traduit par une diminution de 4 officiers et de 16 sapeurs.

Par ailleurs, la mise en service de la nouvelle "GIRAFE D'INCENDIE" à la caserne no 5, le 7 octobre 1962, a eu pour effet d'augmenter l'effectif total de 8 sapeurs.

Il s'est également produit de légères augmentations de personnel à notre Central d'Alarme par suite d'une réduction d'heures en 1956. De plus, les développements que le service a connus depuis une quinzaine d'années ont nécessité l'embauchage de plusieurs employés, notamment au quartier général, au centre d'entraînement et à la division des mesures préventives.

Station no. 4, in Mt-Royal Ward - 5260 Van Horne Ave, on September 12th 1950 - 22 officers and men.

Station no. 43, in Ahuntsic Ward - 1945 Fleury Street East, on September 25th 1950 - 22 officers and men.

Station no. 49, in Ahuntsic Ward - 10 Chabanel Street West, on August 29th 1955 - 22 officers and men.

Station no. 50, in Rosemont Ward - 6490 30th Avenue, on June 27th 1957 - 40 officers and men.

On the other hand, during the past two years, three stations have been closed and their fire fighting apparatus assigned in other stations to ensure better protection to certain areas:

Station no. 12, in St. Joseph Ward - 518 des Seigneurs Street, was closed on July 31st 1961. Its hose wagon and personnel were moved to station no. 22 at 530 Vinet Street. Its city service ladder has been discarded to allow the Department to put a new hose wagon in service at station no. 38 located at 12131 Bois-de-Boulogne Street.

Station no. 44, in Maisonneuve Ward - 4300 East, Notre-Dame Street, was closed on November 5th 1961. Its fire engine and personnel were assigned to station no. 48 located at 3616 Hochelaga Street. Its city service ladder truck has been discarded. Due to this reorganization, the total strength has been decreased of 4 officers and 16 fire fighters.

Station no. 9, in St. Anne Ward - 1690 Richardson Street, was closed on June 3rd 1962. Its pumper and aerial ladder together with their personnel, were assigned to station no. 15, at 1050 Hibernia Street. No. 15 city service ladder truck was discarded. This redistribution of strength resulted in a decrease of 4 officers and 16 fire fighters.

Furthermore, 8 additional fire fighters were needed to put the new "AERIAL PLATFORM" in service at station no. 5 on August 7th 1962.

There have also been slight personnel increases at our Fire Alarm Centre following a reduction of the operators' working week in 1956. In addition, the developments that have taken place in the Department during the past fifteen years necessitated the increase of personnel, mainly at our Headquarters, at our Training Centre and at our Fire Prevention Bureau.

MUTATION DU PERSONNEL - PERSONNEL MOVEMENT

MISES A LA RETRAITE - RETIREMENTS

1	1	District chief
1	1	Captain
1	1	Lieutenant grade 1
1	1	Lieutenant grade 2
5	5	Firemen
1	1	Inspector (Fire prevention)

DECES - DEATH

2	2	Lieutenants grade 2
3	3	Firemen
1	1	Inspector

RESIGNATIONS

9	9	Firemen
1	1	Typist
1	1	Clerk

CONGEDIEMENTS - DISMISSALS

4	4	Firemen
---	---	---------

RECRUTEMENT - RECRUITING

344	344	Firemen
2	2	Typists
1	1	Clerk

PROMOTIONS

85	85	From fireman to: Lieutenant grade 2
65	65	From lieutenant grade 2 to: Lieutenant grade 1
23	23	From lieutenant grade 1 to: Captain
3	3	From captain to: District chief
1	1	From assistant-chief mechanic to: District chief

EFFECTIFS DU SERVICE





DIRECTEUR	1
ASSISTANTS DIRECTEURS	2
CHEFS DE DIVISION	6
CHEFS DE DISTRICT	29
CHEF INSTRUCTEUR	1
CHEF MECANICIEN	1
CHEF INSPECTEUR	1
CHEF DE SECRETARIAT	1
ASSISTANT CHEF MECANICIEN	—
INGENIEUR	1
CAPITAINES	72
CAPITAINE OPERATEUR	1
CAPITAINES INSPECTEURS	2
LIEUTENANTS GRADE 1	103
LIEUTENANTS OPERATEURS	3
LIEUTENANTS INSPECTEURS	3
LIEUTENANTS GRADE 2	234
SOUS-LIEUTENANTS OPERATEURS	6
CHEFS DE BUREAU	2
POMPIERS	2,017
OPERATEURS	30
INSPECTEURS	35
EMPLOYES DIVERS	23
TOTAL	2,574





DEPARTMENT'S STRENGTH

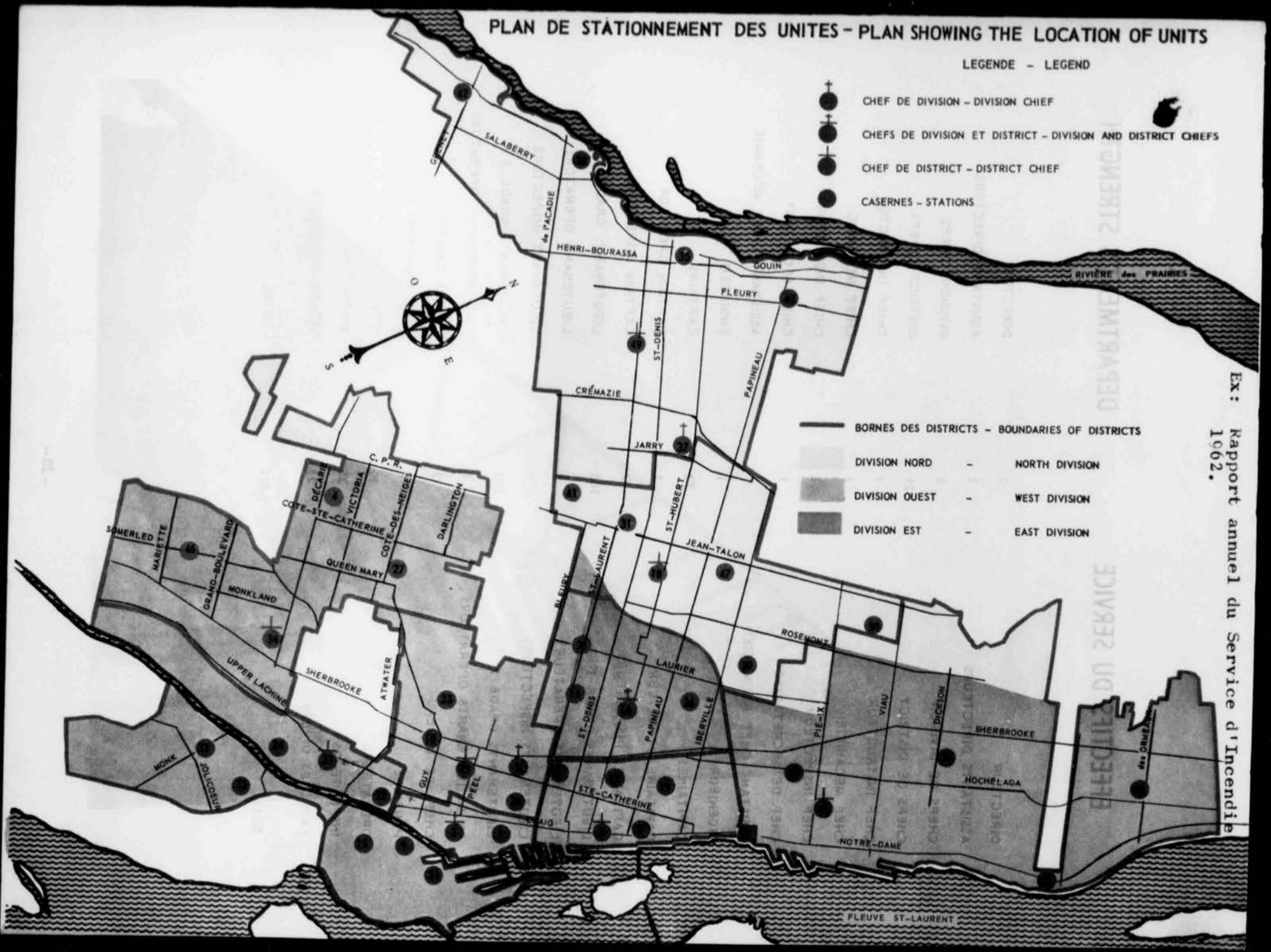
DIRECTOR
ASSISTANT DIRECTORS
DIVISION CHIEFS
DISTRICT CHIEFS
CHIEF INSTRUCTOR
CHIEF MECHANIC
CHIEF INSPECTOR
CHIEF SECRETARY
ASSISTANT CHIEF MECHANIC
ENGINEER
CAPTAINS
CAPTAIN OPERATOR
CAPTAIN INSPECTORS
LIEUTENANTS GRADE 1
LIEUTENANT OPERATORS
LIEUTENANT INSPECTORS
LIEUTENANTS GRADE 2
SUB-LIEUTENANT OPERATORS
OFFICE CHIEFS
FIRE FIGHTERS
OPERATORS
INSPECTORS
OTHER EMPLOYEES
TOTAL

PLAN DE STATIONNEMENT DES UNITES - PLAN SHOWING THE LOCATION OF UNITS

LEGENDE - LEGEND

-  CHEF DE DIVISION - DIVISION CHIEF
-  CHEFS DE DIVISION ET DISTRICT - DIVISION AND DISTRICT CHIEFS
-  CHEF DE DISTRICT - DISTRICT CHIEF
-  CASERNES - STATIONS

-  BORNES DES DISTRICTS - BOUNDARIES OF DISTRICTS
-  DIVISION NORD - NORTH DIVISION
-  DIVISION OUEST - WEST DIVISION
-  DIVISION EST - EAST DIVISION

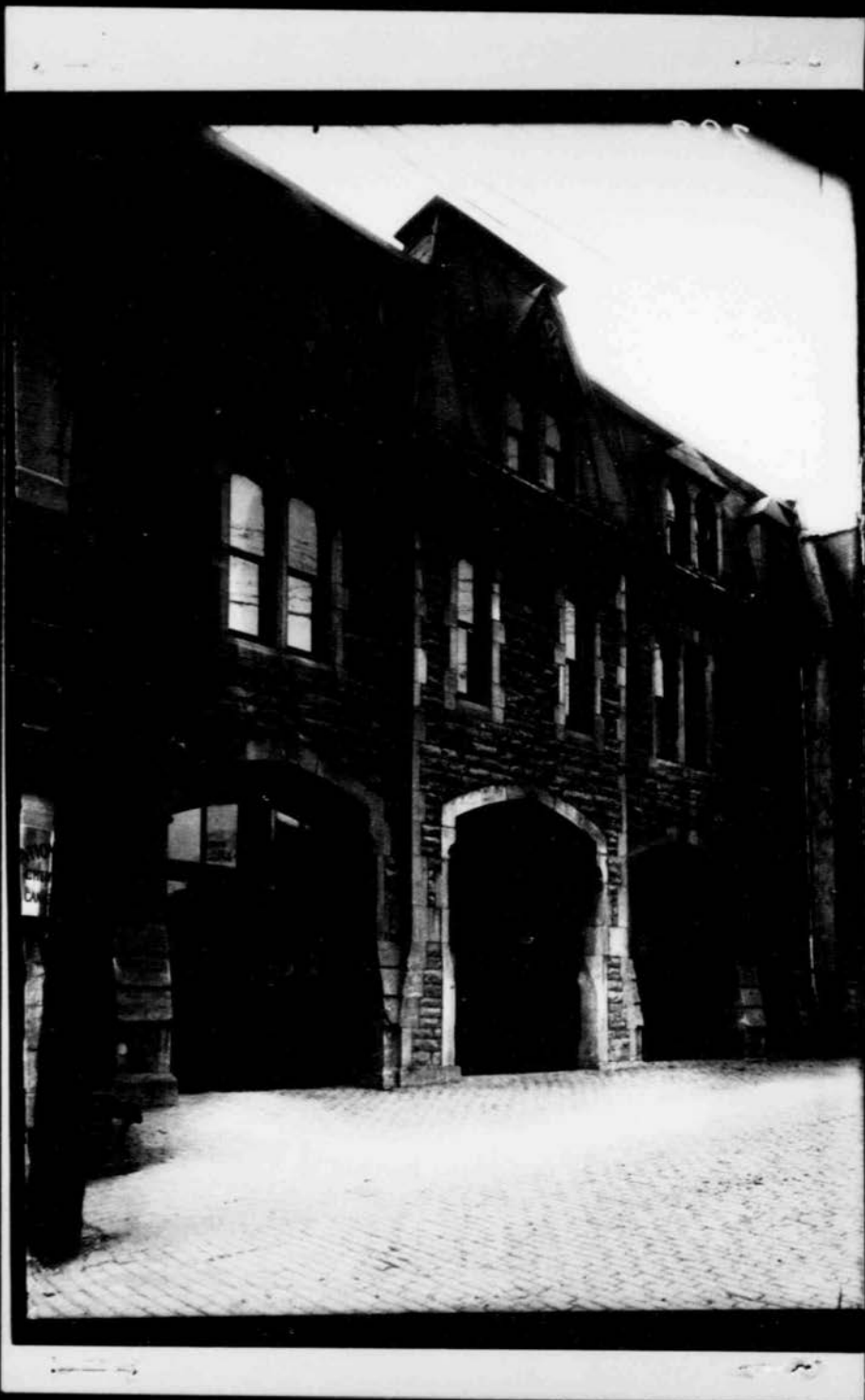


Ex: Rapport annuel du Service d'Incendie
1962.

POMPIERS, poste de

A

1010.A



MONTREAL—LA 23e CONVENTION DES INGENIEURS-POMPIERS—Photo Lapres & Lavigne
 Une prise à l'intersection des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel



Photo de square Lalonde

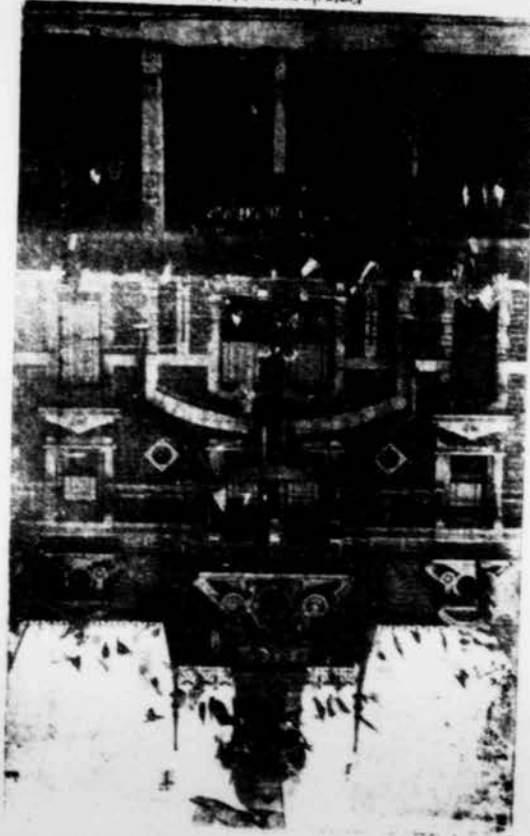
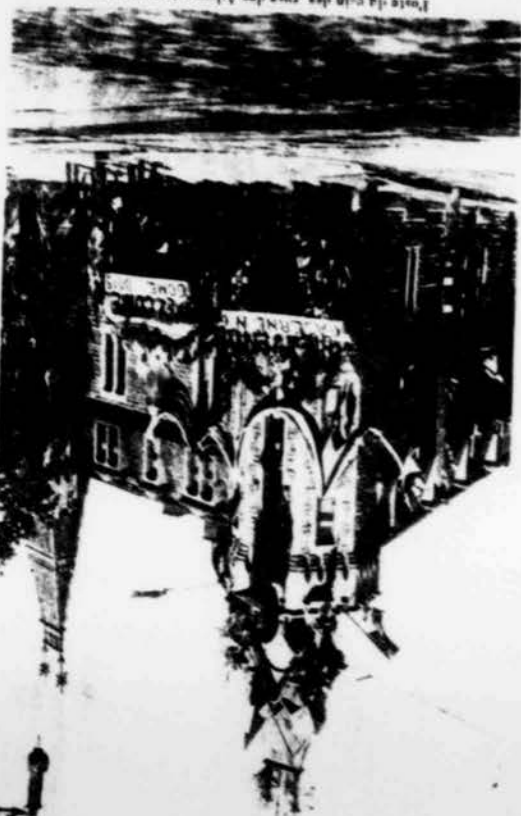
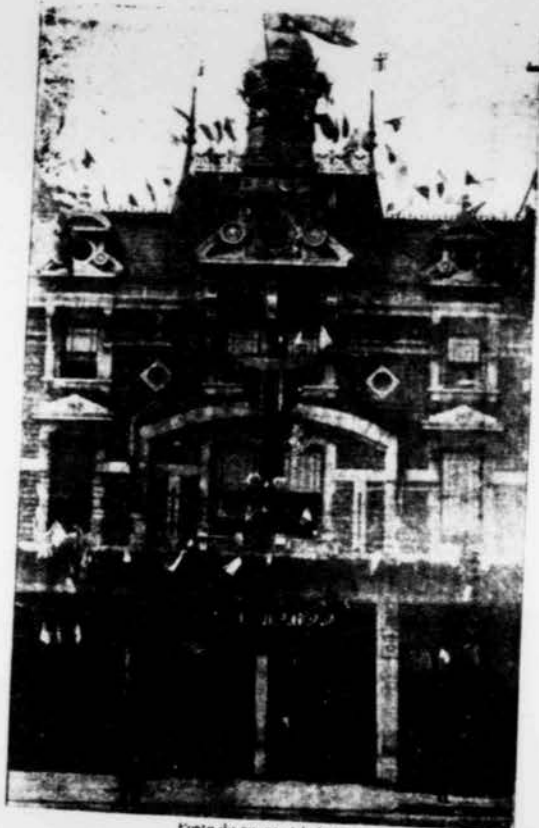


Photo de la rue des Allemands et Laurier

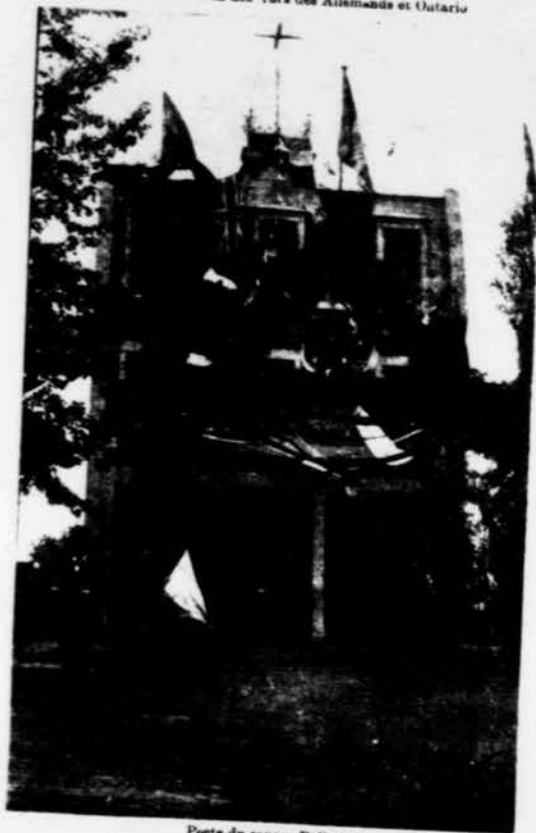




Poste du coin des rues des Ailemands et Ontario



Poste du square Chabot et



Poste du square Dalhousie



Vue prise à l'encoignure des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel
 MONTREAL—LA 22e CONVENTION DES INGÉNIEURS-POMPIERS—Photo Laprés & Lavergne



STATION, ST. JAMES ST.

STATION, WILKINSON ST.

STATION, CHAMBLIN ST.

STATION, ST. ANNE ST.



ALEXANDER BROWN



ROBERT W. B.



STATION, ST. JAMES ST.

MONTREAL FIRE DEPARTMENT



e



MONTREAL FIRE DEPARTMENT

Fire Stations Keep Men Busy As Housemaids

**Great Deal of Dusting
And Cleaning Needed
By Apparatus**

THAT "housekeeping" in a fire station demands far more cleaning up, polishing and dusting than even the best housewife ever practises is indicated in a paper on maintenance of fire apparatus delivered today to the Province of Quebec Police and Fire Chiefs' Association by Chief Engineer Forget of the Montreal Fire Department.

Mr. Forget told his hearers not only of mechanical maintenance. He told how fire axes, jimmies and door openers should be cleaned and burnished with an emery cloth each time that they are used; how chemical extinguishers must be washed after every discharge; how ladders must be dusted every day and washed at least once a month, while pulleys and slides are oiled and examined regularly.

THE fireman's life, according to Mr. Forget's report, must be that of a busy housemaid, when it is not that of a scrubwoman. He must wash the engine and other apparatus every day, and wash not merely the nice shiney red painted parts, but also the running gear which is underneath. All brasswork must be shined each day. Inhalators and gas masks must be checked. Fire hoses must be dried.

There is, according to Mr. Forget's recommendations, no end to the work that firemen must do to keep their equipment not merely spick and span—but in top-notch working order.

FIRE hose, brass nozzles and the brass hose couplings deserve tender treatment, according to Sgt. James Leggatt of the Montreal Fire Department, speaking to the association.

He pointed out that damage is done to the rubber lined cotton hose, commonly used by fire departments if gasoline is allowed to come into contact with the rubber, which it then dissolves; if vehicles with skid chains drive over them, or if efforts are made to bend the hose when it is frozen and in half a dozen other cases.

Couplings, he declared, should never be oiled or greased. They should be spun in a pail of soapy water to clean them—but that is all. He warned against using bent or battered nozzles, declaring that often the slightest roughness in the tip will cause the stream of water to spray and become inefficient.

THAT firemen, whether belonging to small-town or big-town fire department, should drill at least one hour each week in the use of their equipment was the plea put to the association today by Captain Instructor Albert Brisebois of the Montreal Fire Department.

Captain Brisebois declared that the purpose of a drill was to familiarize the men with the different types of fire fighting equipment, and with best means of handling this. He maintained that it was impossible to learn to handle the equipment thoroughly if it is used only in actually fighting fire.

La revue du maire est prête

Après un labeur ininterrompu de près de cinq mois, les artisans de la revue *Montréal '64* touchent enfin au but: le premier numéro sera achevé d'imprimer mercredi le 27 et sera aussitôt mis à la poste. Le même jour, le fondateur de la revue, M. Jean Drapeau, maire, présidera à une brève cérémonie de lancement, au bureau de poste de la rue Saint-Jacques, avant que *Montréal '64* ne disparaisse pour la première fois dans les sacs du courrier. L'imprimeur de la Ville, M. Paul Cholette, nous fait savoir que l'on a opté pour un tirage initial de 50,000 exemplaires, mais que la liste des abonnés compte déjà 35,000 noms. "Cette liste est longue et difficile à fabriquer, dit M. Cholette, parce que nous sommes partis de rien." Aucun négoce ne s'est en effet préoccupé, jusqu'à ce jour, d'atteindre le public de qualité qui formera l'audience de la revue, depuis la Nouvelle-Zélande jusqu'en Afrique... en passant par Westmount. Car *Montréal '64* vise avant tout à faire connaître la métropole du Canada à l'étranger.

Des graines et des plantes

Bien avant que le maire ne songe à faire connaître Montréal



M. YVES DESMARAIS
"Comme les pêcheurs..."

de Montréal n'est pas seulement une oasis, un joyau de décoration dans la ville, mais aussi une institution scientifique."

Surveillance accrue

Situé aux antipodes du Jardin botanique, le parc Angrignon est également un endroit merveilleux, mais la science y joue un rôle décidément secondaire. Les mauvais garnements y remplaceraient les savants à barbe. Leur premier souci n'est pas tant de construire que de démolir. C'est pourquoi le surintendant de l'en-

part les juges, les hauts fonctionnaires et les journalistes, les employés du commun n'ont plus accès au Champ-de-Mars à moins de verser au trésor municipal la somme de \$10 par mois. Bon gré mal gré, les fonctionnaires paient ou voyagent en autobus, pour le moment...

Pompiers bien logés

Si tout le monde était pompier, l'Administration n'aurait pas un tel problème de stationnement sur les bras. Les effectifs municipaux seraient répartis dans toutes les casernes de la ville... et le stationnement aussi. Sans attendre que la totalité de ses employés troquent le stylo pour la lance à incendie, les dirigeants de Montréal ont fait construire 2 casernes de police et de pompiers, l'une au 75 est de la rue Ontario, l'autre rue Masson, au coin de la 1ère Avenue. La première construction, aux trois quarts terminée, logera les pompiers des casernes 5 et 6 et le poste de police numéro 4. Les travaux — qui se poursuivent — ont été confiés à la maison J.-H. Dupuis, pour une somme de \$290,000.

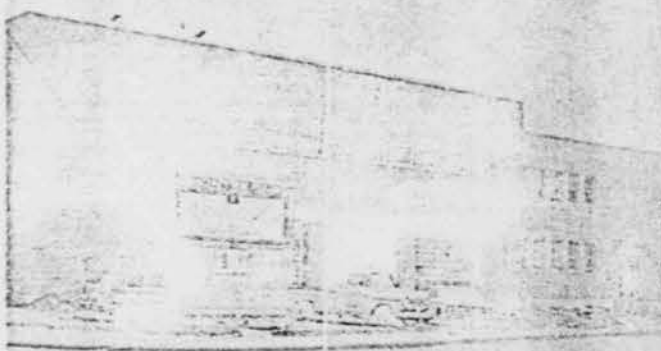
A cause de l'Expo

Une telle somme, à côté de ce que ça coûtera pour prolonger le métro jusqu'à Longueuil, c'est des "peanuts". Les premières soumissions, pour le tronçon allant de la rue Ontario jusqu'à l'île Sainte-Hélène (excluant le gros oeuvre de la station) seront ouvertes le 23 juin. Dans quelques semaines, les travaux seront effectués simultanément des deux côtés de l'île afin de percer un tunnel d'une longueur totale de près de trois milles, à 100 pieds de profondeur sous le lit du fleuve, dans le roc calcaire. Les foreuses extrairont ainsi du sous-sol 300,000 tonnes de roc qui sera utilisé comme matériau de remblai sur les îles.

Un parchemin de plus

Il va sans dire que ce remue-ménage a été occasionné par la tenue de l'Expo, laquelle n'est pas sans devoir un petit quelque chose au maire Drapeau. L'Université de Montréal ne sera pas la première à le reconnaître, jeudi le 20, à 3 heures de l'après-midi, quand elle profitera de la remise annuelle des diplômes aux étudiants pour décerner au maire un diplôme honorifique. Le maire se fera le porte-parole de ses collègues et prononcera un grand discours. Ses collègues, ce sont des gens de bien dont l'activité s'est soldée par un apport quelconque à notre milieu. Exemple: E. H. Walker, président de la General Motors.

MAURICE ROY



La nouvelle caserne de la rue Ontario

outre-frontières à l'aide d'une publication, nos botanistes s'étaient déjà chargés du même office à l'aide de graines de semences... A la demande du surintendant du Jardin botanique, M. Yves Desmarais, le Comité exécutif vient d'allouer une somme de \$800 qui servira à nos botanistes itinérants pour parcourir la Belle Province, à la recherche des graines qui ne sont pas de senevé, mais qui sont d'un intérêt certain pour la science. C'est ainsi que les botanistes se constituent un florilège de graines et de plantes qu'ils échangent par la suite avec quelque 450 institutions de l'étranger. M. Desmarais précise: "Nous sommes un peu comme les pêcheurs... Il nous faut toujours aller plus loin dans nos explorations... Le public ne devrait pas oublier que le Jardin botanique

retient au Service des Parcs, M. Maurice Gauvin, a demandé que ce parc soit fermé chaque jour après le coucher du soleil et que les environs soient interdits au stationnement. Il va sans dire que le Service des Parcs compte sur la collaboration de la police... dont les heures de travail se poursuivent bien après le crépuscule.

Une heure ou 60 minutes

Là où la police joue un rôle de premier plan, depuis quelques jours, c'est sur le Champ-de-Mars, en arrière de l'hôtel de ville. Ce vaste terrain qui servait jusqu'ici au remisage des automobiles de fonctionnaires, de 8 h. 30 à 4 h. 30, est un endroit beaucoup moins recherché depuis que le président du Comité exécutif, M. Saulnier, a fait connaître les nouveaux règlements du stationnement sur le terrain. A



OURTOWN

By Al Palmer

The Almanac

Did you know that even back in the late 1700s and 1800s Ourtown offered a wide choice of fine hotels and restaurants?

It did. It says so right here in Lena Newman's "Historical Almanac of Canada" published this spring by McLelland and Stewart.

States the author: "The man-about-town in Montreal had a choice of many good restaurants in the late 1700s and the 1800s.

"Most of them were not too far from the harbour, and did well by the travelling public. People gathered for business and for social assemblies.

"Among the most popular were The Mansion House, The Hummums — named after a fashionable hotel in Covent Garden — Rasco's on St. Paul St., The St. Lawrence Hall on St. James St. and the Exchange Hotel and Coffee Shop."

Oysters Were Popular

The almanac notes, too, that oysters were in favor in the last century as they are in this one. On the bivalves, the almanac reports:

"The oyster bars of the 1860's were always crowded. In Montreal the only thing that folks liked better was to climb aboard the oyster barges in the harbour where, for twenty cents or so, a man was free to eat as many oysters as he could hold.

"It was the thing to do to carry one's own special oyster opener and there was always discussion as to who could open the most in the least time.

"We are told that 'greats' like Sir John A. Macdonald and Sir Wilfrid Laurier entered into the spirit of these parties with zest and informality."

What we like about this Almanac is that it bounces around from one interesting facet of Montreal to another

and covers a wide range of subjects. Here's one:

"If you were to judge by Montreal's fire stations of 1840, the fire fighters were not only stalwart and brave, but romantic as well. Ten stations, placed strategically about the city, which was in constant fear of fires, had personalities and names all their own.

"The Hero was on St. Joseph St., The Protector on Notre Dame St., The Neptune on St. Mary St., The Phoenix on St. Lawrence Blvd., and La France close to the harbour."

As we said, the Almanac covers a wide range of subjects; even an Horatio Alger-like success story like this one:

"A Montreal merchant announced in 1803 that he had a position for a sober, industrious, honest man. Walking over 15 miles from St. Eustache, 12-year-old Joseph Masson came for the job.

"Some two decades later, when the business was in difficulties, the Scottish and English creditors put Masson in charge. All debts were paid.

"Masson even voyaged to Europe to settle some accounts. Joseph Masson, the Seigneur of Terrebonne, died a millionaire in 1847. He would have been proud of his son, The Hon. Rodrigue Masson, who became lieutenant-governor of Quebec in 1884."

While the Almanac doesn't restrict its subjects to the local scene alone, it does contain enough Montrealia to keep any Ourtowner's interest throughout.

Par JACQUES FRANCOEUR

Moins de casernes de pompiers à Montréal, mais plus de sapeurs

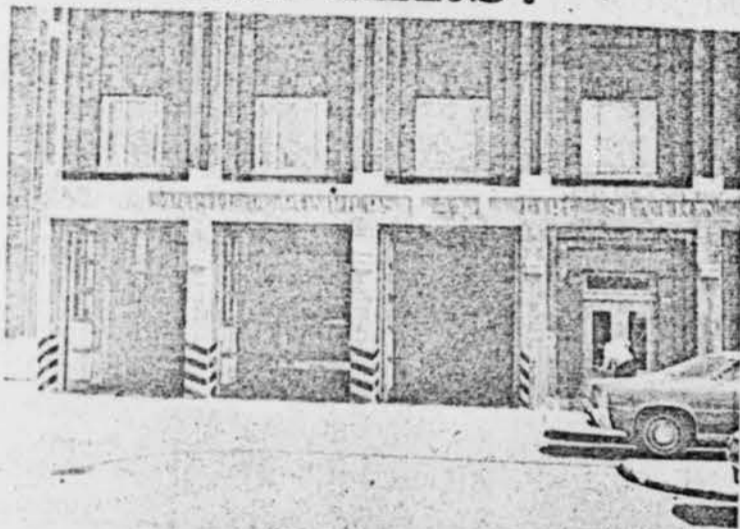


• Le nouveau directeur du service d'incendie de Montréal, M. René Plaisance, présentera bientôt à l'administration municipale un plan en vue de la réorganisation en profondeur de ce département qui compte plus de 2.000 hommes. Un des principaux projets de M. Plaisance est la fermeture d'environ une demi-douzaine de casernes de pompiers. Il y en a environ 45 dans la ville de Montréal et plusieurs sont très proches l'une de l'autre parce qu'elles ont été construites dans le temps des « pompiers à chevaux ». Aujourd'hui, avec les puissants camions à incendie, la tendance dans les grandes villes est à distancer un peu plus les casernes mais à placer dans chacune plus de pompiers et de camions. Cette réduction dans le nombre de casernes avait été amorcée il y a quelques années par le directeur Armand Durette, qui en avait fermé quatre ou cinq, plaçant plus d'appareils et de sapeurs dans d'autres postes du voisinage. M. Plaisance demandera également à l'administration Drapeau-Niding les fonds nécessaires pour accélérer le rythme de modernisation des quelque 150 appareils de toutes sortes du service d'incendie de Montréal et pour la construction de super-casernes comme celle à l'angle des rues Ontario et Hôtel-de-Ville.

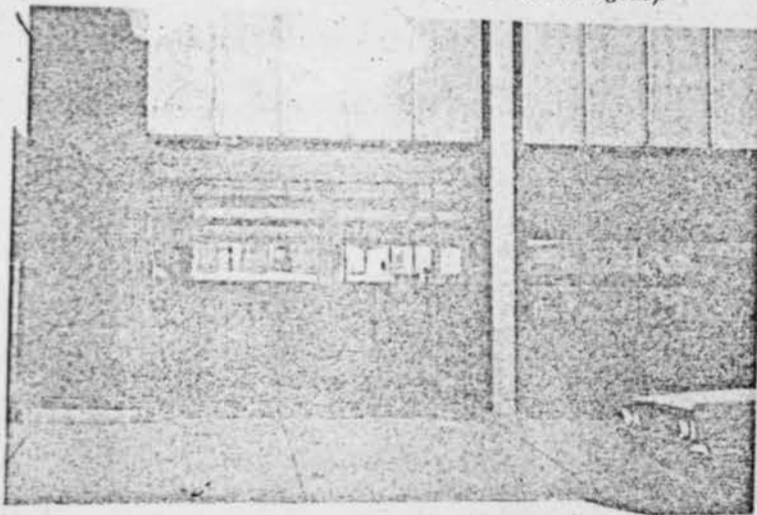
OÙ SONT NOS POMPIERS?

Un pompier de la Ville de Montréal, dont nous tairons le nom pour des raisons évidentes, nous confiait la semaine dernière que tout le sud-ouest de Montréal, incluant la Petite Bourgogne, St-Henri, Côte St-Paul et Ville-Emard, était souvent laissé sans protection de la part du Service d'incendie de la Ville de Montréal.

Selon ce pompier, jeudi soir dernier, par exemple, parce que des camions d'incendie étaient affectés à l'école des pompiers, il n'y avait que les deux pompes des casernes 22 et 32 et l'échelle de la caserne 32 pour protéger le sud-ouest. S'il y avait eu un feu dans St-Henri à ce moment-là, c'est-à-dire entre 7 hres et 10 hres p.m., il n'y aurait eu que l'échelle de Ville-Emard de disponible.



(Photo M. Sauvageau).



(Photo M. Sauvageau).

**Tout le sud-ouest
laissé sans
protection!**

Vendredi matin, la même situation se présentait: l'échelle de la caserne 33 fut envoyée à la caserne 46, pour les besoins de l'école, pour ne laisser dans le sud-ouest qu'une pompe et les échelles du 22 et du 32.

Ce pompier nous rapporte également ce qui s'est produit lors de l'incendie survenu angle Notre-Dame et Brassier récemment. Il y avait sur les lieux une pompe et un camion de sauvetage du 23 (St-Henri), une pompe et une échelle du 32 (Côte St-Paul), l'échelle du 33 (Ville-Emard) et l'échelle du 22 (Ste-Cunégonde). S'il y avait eu un autre incendie en même temps, il n'y aurait eu que les pompes des casernes 22 et 33 pour couvrir la Petite Bourgogne, St-Henri et Ville-Emard.

Et la situation s'est aggravée depuis la ré-ouverture de la caserne 22 dans La Petite Bourgogne. Selon notre pompier, on a amélioré la protection dans Ste-Cunégonde au détriment de St-Henri, Côte St-Paul et Ville-Emard.

La situation que nous venons de décrire d'après le témoignage de notre ami pompier nous semble, en effet, intolérable. Comme il le suggère lui-même, il faudrait ajouter deux appareils de plus aux casernes 23 et 33. Et qu'est-ce que ce sera cet hiver?

Michel Dufour.

Ré-aménagement du service d'Incendie dans la Petite Bourgogne

Se basant sur de nouvelles études sur la densité de population à Montréal et sur l'arrivée sur le marché de nouveaux équipements dans le domaine de la prévention des incendies, la Ville de Montréal procède actuellement à un ré-aménagement complet de son Service d'Incendie.

Ce ré-aménagement, tout à se conformant aux normes de l'Association canadienne des assureurs, impliquera la fermeture de neuf caser-

nes et avaient répondu à 387 fausses alarmes; finalement, que le temps écoulé entre le départ et l'arrivée de sapeurs sur les lieux d'incendie était en moyenne de deux minutes.

Quant à la fermeture de la caserne 22 de la Petite Bourgogne, M. Lamarre nous a précisé qu'historiquement elle avait été construite en 1904 par la municipalité de Ste-Cunégonde avant son annexion à Montréal. Elle était destinée à assurer la



nes de pompiers, dont une dans le quartier de la Petite Bourgogne, la caserne 22, angle Vinet et Workman.

Interrogé à ce sujet, M. Yvon Lamarre, conseiller municipal de St-Henri et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, nous a d'abord communiqué qu'en 1971, il n'y avait eu aucune mortalité à cause d'incendies dans La Petite Bourgogne; que les pompiers avaient combattu 112 incendies, étaient intervenus en 126 autres occasions diver-

s et avaient répondu à 387 fausses alarmes; finalement, que le temps écoulé entre le départ et l'arrivée de sapeurs sur les lieux d'incendie était en moyenne de deux minutes. En 1905, lors de l'annexion de Ste-Cunégonde, elle fut intégrée au réseau de casernes de Montréal qui assurait la protection de la partie sud-ouest de la ville. La présence de la caserne 22 était alors indispensable compte tenu des risques du secteur et du fait que les véhicules d'incendie étaient à traction animale.

En dépit du fait que les véhicules à traction animale ont été remplacés par des engins automobiles entre les années 1924 et 1935, les possibilités de ces engins, de même que la nature des bâtiments de ce secteur, justifiaient la présence d'une caserne de pompiers dans La Petite Bourgogne.

Toutefois, ajoute M. Lamarre, en tenant compte de l'évolution qu'a subie ce quartier au cours de la dernière décennie et des possibilités accrues des véhicules d'incendie modernes, une étude entreprise récemment a démontré qu'il était possible de redistribuer les effectifs de lutte contre le feu dans la partie sud-ouest de la ville tout en accordant au quartier Ste-Cunégonde une protection bien supérieure aux normes fixées par l'Association canadienne des assureurs pour ce

genre de quartier.

Selon ces normes, aucun point d'un secteur comme celui de la Petite Bourgogne ne doit être situé à plus de 1 1/2 mille de distance d'une autopompe et à plus de 2 milles d'une échelle. Or même avec la disparition de la caserne 22 aucun point de la Petite Bourgogne ne se trouve à plus de 4/5 mille de l'autopompe et de l'échelle

les plus rapprochées abritées dans une des casernes suivantes: 15 (qui viendra s'installer à l'ancienne caserne 9, angle Richardson et Richmond), 23 (Place St-Henri), 3 (angle Ottawa et Young), 10 (angle St-Mathieu et Ste-Catherine) et 25 (angle Drummond et Ste-Catherine).

De plus, selon le plan de protection présentement en vigueur lors d'un appel provenant du secteur protégé

par la caserne 22, les effectifs humains sont de 20 hommes avec une seule autopompe. Avec la nouvelle formule, sur une première alerte, il y aura toujours deux autopompes et 22 hommes. Une autopompe sera intégrée à la caserne 23 (Place St-Henri) et deux à la caserne 15 (angle Richardson et Richmond).

C'est donc dire, poursuit M. Lamarre, que le secteur de la Petite Bourgogne bénéficiera d'un nombre accru de pompiers en première alerte. Ainsi, ces pompiers arrivant en plus grand nombre de moins d'endroits différents formeront un tout plus cohérent et, partant, assureront une force de frappe plus efficace.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la fermeture de la caserne 22 n'entraînera pas de réduction de personnel puisque les pompiers attachés à cette caserne seront affectés aux casernes voisines.

Les nombreux feux brûlent les profits des Montréalais

Par Jacques Bonin

Lundi, le 8 novembre, dernier, trois éminences du Service d'Incendie de Montréal nous ont offert une intéressante conférence de presse. Gérard Tremblay, chef de district, Gérard Laganière, lieutenant au Service des Mesures Préventives et Roger Morineau, chef

de notre district furent clairs et précis. Les nombreux feux brûlent littéralement le budget de ce service. Il est bouleversant de constater les montants de pertes, des nombreux brasiers. Nous y reviendrons.

Notons que le Service

d'Incendie de Montréal est un corps public à structure para-militaire, dont la mission est d'assurer la sécurité des citoyens de Montréal, contre des incendies et les autres sinistres susceptibles de menacer leur vie et leurs biens. En plus, ce vigilant service, s'occu-

pe activement de prévention, de prévision et de protection contre le feu destructeur. A cela s'ajoutent les multiples interventions pour sauvetages lors d'accidents divers d'effondrements, d'explosions, d'inondations, etc. La défense de notre ville est assurée par 42 casernes, de sapeurs-pompiers, sur un territoire de 66 milles carrés. Chaque caserne est dotée d'un nombre d'engins et de secours variables, selon la surface à défendre et les risques au prorata.

Les quelques poteaux d'incendie qui sont au nombre de 10,000 sont répartis les uns des autres à 500 pieds dans les secteurs domiciliaires et entre 100 et 300 pieds dans les secteurs commerciaux et industriels. Les 2850 avertisseurs ou alarmes publiques, sont répartis les uns des autres à 300 pieds dans les quartiers domiciliaires.

La protection ne manque pas dans notre ville olympique. M. Gérard Tremblay, principal orateur de la soirée, a mis les gens en garde, en nous donnant de précieux conseils, Attention aux bou-

teilles de gaz comprimé, aux installations de chauffage défectueux, aux arbres de Noël, aux serpents de fils courts-circuits, aux moteurs surchauffés, aux ampoules survoltées, aux téléviseurs, fers à repasser.

Faites doublement attention si vous fumez. Evitez de fumer au lit, car c'est ce genre de feu qui fait le plus grand nombre de victimes.

Voici quelques exemples en chiffres, de certains dégâts matériels. En 1974, les feux d'hôpitaux ont causés pour 63500. dollars de perte. Les bureaux divers pour 179172. dollars, les épiceries pour 177326.00. Les magasins pour 1268182.00, salons de coiffures pour 36085.00, stations-services pour la bagatelle de 70847.00 dollars de dégâts sur immeubles, maisons de rapport pour 2628723.00 maisons de chambres pour 708747.00 véhicules sur voie publique pour 385562.00 navires pour un astronomique 1809082.00 déchets pour 1419050.00 et j'en passe. Si vous faites l'addition de ces sommes, le total vous renversera.

A brûle-pourpoint, saviez-vous que le coût d'entretien des voitures de liaison s'élève à une quarantaine de mille dollars. Les autotompes pour environ 120 000.00. les échelles pour 140000.00 etc.

En 1974, à Montréal, il y

avait 69 engins avec pompe, 46 engins à échelles, 8 fourgons de protection, 4 fourgons de secours, 25 voitures de liaison et 56 véhicules divers, pour un grand total de 208.

Il incombe à nous tous, citoyens, de coopérer avec

le Service d'Incendie de Montréal, afin de s'assurer d'une protection maximale, contre le feu. Les sapeurs-pompiers sont vos amis. N'oubliez pas qu'un jour, ils peuvent sauver votre propre vie. Pensez-y!

Jacques Bonin



De gauche à droite, vous reconnaitrez Gérard Tremblay, chef de division, Gilles Riopel, l'hôte Optimiste, Gérard Laganière, lieutenant au Service des Mesures Préventives et Roger Morineau, chef de district. Photos Jacques Bonin.



Le capitaine Maurice April, 30 ans de loyaux services et le sapeur-pompier Armand Aubry, 27 ans de brûlants souvenirs, nous ont aimablement reçus, à la caserne 40, angle Pierre-de-Coubertin et Pierre-Tétreault.

CASERNES DE POMPIERS

<u>CASERNE</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>CONSTRUCTION</u>	<u>DOSSIER</u>
3	1139, rue Ottawa	Contrat accordé le 7-11-1913	4135 2ième série
		Equipement et ameublement	92 3ième série
4	5260, avenue Van Horne	Contrat accordé le 17-5-1949	91017 3ième série
		Estimations finales des travaux - 12-9-1950	95365 3ième série
		Inaugurée le 25-9-1950	D 1010.4-1
5	75 est, rue Ontario	Contrat accordé le 22-4-1963	D 1010.5-3
7	1217 est, rue Notre-Dame	25-7-1898 Autoriser le maire à signer le contrat de construction.	Procès-Verbaux du Conseil
		Prise de possession: fin avril 1899	D 1010.7-1
9	8100, boul. Saint-Michel	Ouverture officielle le 4-6-1960	D 3050.6-12
10	1445, rue Saint-Mathieu	Contrat de construction 7-4-1931	D 1010.10 39629 ⁶ 3ième série
		Estimation finale 31-10-1931	39629 3ième série
		Ancien poste #10 (démoli)	VOIR: 516-A FINANCES, Commission Rapport
11	1216 est, rue Ontario	1875 - Recommandation pour la construction	Rapport Annuel (Incendie) A-Microfiche 001.4 (1875)
		1876 - Poste #11 existe	B-Microfiche 001.4 (1876)
13	3254 est, rue Sainte- Catherine	Contrat de construction 27-3-1963	D 1010.13
		Inaugurée le 15-1-1964	
14	4247, rue Saint-Dominique	Contrat accordé le 8-1-1912	1430 et 2084 2ième série

CASERNES DE POMPIERS

<u>CASERNE</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>CONSTRUCTION</u>	<u>DOSSIER</u>
15	1690, rue Richardson	1902 Terrain non construit (Lot 759)	Rôle d'évaluation
		1903 Fire station #9 (Lot 759)	Rôle d'évaluation
		13-3-1973 Crédits votés pour le réaménagement. (Même édifice que 1903)	D 1010.15 Rôle d'évaluation
16	1041, rue Rachel	Inaugurée le 1-5-1892	4 4-01 INCENDIE, Commission Rapports et dossiers
18	939 est, rue Beaubien	1905 - Poste terminé sous peu et occupé au début de 1906	Rapport Annuel (Incendie) 001.4 (1905)
19	1945, rue Fullum	Construite en 1903 Soumissions: 10-8-1903	5 INCENDIE, Commission Rapports et dossiers
		Mandats de Finances	D 1010.19
		Achat du terrain le 10-7-1903	5 INCENDIE, Commission Rapports et dossiers
20	181 ouest, rue Saint-Antoine	Inaugurée le 31-7-1909	D 1010.1-2
		Crédits votés pour la reconstruction 16-5-1908	16-5-1908 ECLAIRAGE, Commission Rapports et dossiers
22	530, rue Vinet	1904	Par la Ville de Sainte-Cunégonde (ex-Hôtel de Ville) D 1010.22
23	523, Place Saint-Henri	Contrat accordé le 5-9-1930	36789 3ième série
		Ameublement le 5-5-1931	40983 3ième série
25	1212, rue Drummond	Accepter la caserne, les travaux ayant été exécutés selon les plans et devis le 3-7-1914	578 3ième série D 1010.25

CASERNES DE POMPIERS

<u>CASERNE</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>CONSTRUCTION</u>	<u>DOSSIER</u>
26	2151 est, avenue Mont-Royal	Possiblement construite par le Village de Lorimier (avant annexion) Caserne existe en 1910 Réfection de la façade le 18-6-1931	D 3035.19 41392 3ième série
27	5353, avenue Gatineau	Contrat accordé le 18-11-1909	2505 FINANCE, Commission Rapports et dossiers
28	1492, avenue Cedar	Existe en 1910	
29	5375, lière Avenue - Rosemont	Crédits votés le 30-10-1963 Inaugurée le 4-6-1965	D 1010.29
30	5 ouest, avenue Laurier	Inaugurée en 1905 Ex-Hôtel de Ville de Ville Saint-Louis	D 3035.38-30 .38-31 D 949.17
31	7041, rue Saint-Dominique	Acquisition du terrain le 12-1-1931 Contrat accordé le 3-2-1931	285.21-2/1 4ième série
32	5505, rue Angers	Reconstruction de cette caserne le 25-3-1913	3556 2ième série
33	6040, Boul. Monk	Demande de soumission 9-5-1960	
34	5369, Chemin de la Côte-Saint-Antoine	Contrat accordé le 13-11-1911 Délai de 2 mois pour compléter les travaux le 1-10-1912	1430 et 1630 2ième série 3049 2ième série
35	10825, rue Lajeunesse	Contrat accordé le 18-3-1929 Liste des numéros de plans (1928-1929) Acceptation des travaux le 28-4-1931	33085 3ième série D 1010.35 33085 ⁸ 3ième série

CASERNES DE POMPIERS

<u>CASERNE</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>CONSTRUCTION</u>	<u>DOSSIER</u>
36	7254 est, rue Notre-Dame	1913 - Travaux avancés durant l'année 1914 - Occupé le 20-3-1914	Rapport Annuel (Incendie) V.001.4 (1913) Rapport Annuel (Incendie) V.001.4 (1914)
37	795 est, rue Jarry	Contrat accordé le 19-1-1912 Modifications et changements	2118 2ième série 38215 3ième série
39	2915, rue Monsabré	Achat du terrain le 24-2-1913 Contrat accordé le 23-2-1914	3509 2ième série 149 3ième série
40	8639, rue Pierre-de- Coubertin	1914 Réaménagement et modernisation le 16-1-1961	Apparaît au rapport annuel en 1915 pour la première fois. 120729 3ième série
41	7405, rue Champagneur	Achat du terrain et construction le 18-7-1924 Contrat accordé le 27-9-1926 Agrandissement (4-2-1932)	18172 3ième série 42594 3ième série
42	4180, rue de Salaberry	Inaugurée le 16-1-1964	D 1010.42
43	1945 est, rue Fleury	Contrat accordé le 17-5-1949 Estimations finales des travaux le 12-9-1950 Inaugurée le 25-9-1950	91017 3ième série 95365 3ième série D 1010.43
44	12145, boul. Rivière-des- Prairies	Reconstruction de l'Hôtel de Ville Contrat accordé le 25-11-1954	 D 3035.25-A

CASERNES DE POMPIERS

<u>CASERNE</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>CONSTRUCTION</u>	<u>DOSSIER</u>
45	4200 est, rue Ontario	1906 par l'ex-ville de Maisonneuve	D 1010.45
46	4760, avenue Cumberland	Expropriations le le 26-11-1929 Contrat accordé le 18-5-1930 Ameublement le 5-5-1931	34633 3ième série 36470 3ième série 40983 3ième série
47	2111 est, rue Saint- Zotique	Travaux de chômage Contrat accordé le 7-4-1931 Acceptation des travaux 23-12-1932	39985 3ième série
48	3616, rue Hochelaga	Contrat accordé le 10-3-1931 Inaugurée seulement le 4-1-1949	39593 3ième série D 1010.48
49	10 ouest, rue Chabanel	Ouverture des soumissions le 6-4-1954 Contrat accordé le 29-4-1954	106801 3ième série 106801 3ième série
50	6490, 30ième Avenue - Rosemont	Demande et ouverture des soumissions le 17-1-1956 Maquette présentée le 20-1-1956 Inaugurée le 10-5-1957 Acceptation des travaux le 8-10-1958	112512 3ième série D 1010.50 D 1010.50 112512 3ième série

Jean L'Abbé déplore la fermeture de 3 casernes

Le président de l'Association des pompiers de Montréal, M. Jean L'Abbé, a vivement dénoncé hier la décision de l'administration municipale de fermer, à compter de lundi, trois des 42 casernes de la métropole.

Les casernes qui fermeront leurs portes sont la no 20, au 181 ouest, rue Saint-Antoine; la no 28, au 1492, rue Cedar et la no 36, au 7254 est, rue Notre-Dame.

De l'avis du président L'Abbé, ces fermetures affecteront de façon marquée la population des trois secteurs où elles sont situées.

Il cite l'exemple de la caserne no 20 de la rue Saint-Antoine qui protégeait, en particulier, et en première intervention, des endroits tels que la Place Ville-Marie, les hôtels Holiday Inn et Reine-Elizabeth, le Château Champlain ainsi que l'hôpital Jacques Viger, à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Saint-Hubert. Sans compter tous les établissements commerciaux du Vieux Montréal, un secteur, comme le sou-

ligne M. L'Abbé, où les risques d'incendie sont élevés.

Ce secteur du centre de Montréal, qui était jusqu'à maintenant protégé par six casernes, ne le sera plus maintenant que par quatre puisque la ville a également décidé de fermer la caserne de la rue Cedar, située juste en face de l'hôpital Shriners.

Selon M. L'Abbé, cette caserne est prioritaire à une intervention rapide au Montréal General Hospital. Toujours selon ce dernier, cette même caserne est absolument nécessaire aux interventions dans de nombreux immeubles d'habitation qui sont situés dans le territoire compris entre les rues Remembrance, Trafalgar, Sherbrooke et University. "Il est inconcevable, a dit M. L'Abbé, que l'on retire définitivement les pompiers de

cette caserne qui normalement interviennent les premiers, le jour comme la nuit dans ces gros immeubles."

Les dernières statistiques disponibles, celles de l'année 1977, montrent que les pompiers ont répondu, dans les trois secteurs touchés par ces fermetures, à 6,883 appels et qu'ils sont intervenus à plus de 3,536 reprises pour éteindre des feux de bâtiments, feux divers et autres interventions.

L'Association des pompiers de Montréal, a dit M. L'Abbé, ne peut absolument pas souscrire à de pareilles politiques de la ville de Montréal. L'économie qu'elle veut obtenir en agissant de la sorte ne fait qu'augmenter les périls de ses citoyens en leur faisant assumer un plus grand risque en matière de protection.

L'Association invite les organismes ainsi que les citoyens à faire pression sur la ville afin qu'elle revienne sur sa décision de fermer les trois casernes.

Les pompiers protestent contre la fermeture de trois casernes

L'Association des pompiers de Montréal invite les citoyens à exercer des pressions auprès de l'administration municipale afin qu'elle renonce à la fermeture de trois casernes.

Lundi prochain, trois casernes de pompiers — la 20 sur la rue Saint-Antoine, la 23 sur la rue Cedar et la 36 sur la rue Notre-Dame, dans l'est de la métropole — seront fermées et les effectifs redistribués dans d'autres casernes.

« On ne pourra plus prétendre que la vie et les biens des gens habitant ce secteur seront aussi adéquatement

protégés », déclare l'Association dans un communiqué.

La caserne 20 s'occupait du territoire du Vieux-Montréal et du centre-ville dans le voisinage de la Place Ville-Marie. La caserne 23 avait dans son territoire des hôpitaux et de nombreux immeubles résidentiels compris entre les rues Remembrance, Trafalgar, Sherbrooke et Université. La caserne 36, pour sa part, intervenait en premier appel à l'hôpital Hippolyte-Lafontaine et dans le territoire compris entre les rues Saint-Donat, Rougemont. Souligné et le

fleuve Saint-Laurent.

Dans sa prise de position, l'Association des pompiers de Montréal, souligne qu'elle « ne peut absolument pas souscrire à de pareilles politiques de la Ville de Montréal qui prétend être dans l'obligation de couper les budgets sans diminuer la qualité des services qu'elle offre à ses citoyens ».

« L'économie que la ville veut obtenir en agissant de la sorte ne fait qu'augmenter les périls de ses citoyens en leur faisant assumer un plus grand risque en matière de protec-

tion » ajoute l'association.

Au contraire, croit-on, toute réorganisation sérieuse du Service des incendies concluerait l'addition de nouvelles casernes, notamment dans les districts de Rivière-des-Prairies et de Saint-Michel où les effectifs demeurent en-dessous de la normale.

En marge de la semaine de prévention des incendies

Les casernes de pompiers ouvertes au grand public

La Semaine nationale de prévention-incendie a lieu, cette année, du 7 au 13 octobre inclusivement.

Pour souligner cet événement annuel, le Service d'incendie de Montréal met l'accent encore cette année sur la sécurité dans les foyers en incitant les citoyens à se procurer des détecteurs de fumée.

C'est pourquoi, pendant la période précitée, les pompiers accueilleront dans les casernes les gens qui voudront bien recevoir des informations au sujet du fonctionnement et de l'entretien de ces détecteurs. Les casernes seront ouvertes chaque jour de 14:00 à 16:00 et de 18:30 à 21:00 hres.

Chaque année, des milliers d'incendies sèment le deuil et la désolation parmi les citoyens de notre ville. Fait à déplorer, 90% de ces incendies sont attribuables à l'imprudence, à la négligence ou à l'ignorance.

Afin que chaque Montréalais puisse s'aider lui-même à mieux se protéger, voici quelques conseils que nous lui proposons de suivre pour promouvoir sa sécurité à la maison, à l'usine ou au bureau.

1. Faites maison nette. Débarassez vos greniers, vos caves, vos garages, vos appentis, des vieilleries qui les encombrent (papiers, cartons, chiffons, paille, meubles cassés, etc...)

2. Ayez une installation électrique sans défaut.

3. Ne brûlez pas votre maison pour la chauffer. Ayez un système de chauffage en parfait état.

4. Ne gardez pas les produits inflammables n'importe comment et n'importe où...

5. Gardez dans un récipient métallique et fermé, les chiffons gras.

6. Ne manipulez pas sans précautions les liquides inflammables.

7. Ne laissez pas d'allumettes à la portée des enfants.

8. Ne laissez jamais branché le fer électrique quand vous sortez de la pièce où il se trouve. Si possible, ayez un fer équipé d'un dispositif coupant le courant automatiquement en cas d'oubli.

10. Ne fumez pas au lit et ne posez pas une cigarette allumée n'importe où.

11. Ne laissez pas d'objets combustibles au contact des tuyaux de cheminée.

12. Assurez-vous que votre matériel de lutte contre l'incendie (extincteurs, pompes, lances d'arrosage) est en bon état.

13. Réfléchissez à ce que vous auriez à faire en cas d'incendie et établissez un plan d'évacuation pour vous, votre famille et vos employés, en fonction de votre bâtisse.

"Faites ça et vous vivrez ... en sécurité".

Trois anciennes casernes de pompiers de Montréal menacées d'être démolies

par Marc DORE

Trois anciennes casernes de pompiers de la Ville de Montréal sont menacées de tomber sous le pic des démolisseurs.

Construits entre 1903 et 1910, ces témoins de la vie urbaine au cours des 76 dernières années sont désaffectés depuis le printemps dernier, l'administration municipale ayant décidé de reloger ailleurs ses pompiers, considérant les trois bâtiments comme inadaptés aux besoins d'un service moderne de lutte contre l'incendie.

L'administration n'a pas par ailleurs l'intention de trouver une autre vocation à ces édifices. Il en coûterait trop cher, dit-on à l'hôtel de ville, pour restaurer les trois casernes, et les maigres ressources que l'administration dégage au chapitre de la restauration des lieux publics ne suffisent même pas à garantir le sauvetage d'édifices plus prestigieux.

Pour la Ville, comme l'explique un haut fonctionnaire municipal, la valeur historique d'un édifice dépend finalement de «l'épaisseur» d'événements accumulés sur ses murs au cours des années. L'administration n'a pas de politique claire quant à ce qu'elle doit conserver, en y mettant les ressources nécessaires, et ce qu'elle peut laisser démolir. Elle procède cas par cas, et le sort d'un édifice est bien souvent lié,

explique un fonctionnaire du service de l'urbanisme, au résultat des luttes qui opposeront un service «démolisseur» à un service «conservateur».

Dans ces conditions, de simples casernes de pompiers n'ont pas beaucoup de poids devant des édifices «chargés» d'histoire comme les anciens hôtels de ville de Maisonneuve ou de Saint-Louis du Mile End.

Utilisation communautaire

Il resterait toujours la possibilité que des groupes communautaires ou sans but lucratif occupe ces édifices, comme souhaitait le faire le Théâtre expérimental de Montréal pour la caserne 19, rue Fullum près d'Ontario. Mais le directeur de cette troupe qui se cherchait un local et qui était prête à défrayer le coût de restauration de la caserne, s'est vu répondre par l'administration municipale que l'édifice exigerait trop de réparations et qu'on songeait plutôt à le démolir.

L'administration ne fait pas tellement plus d'efforts dans le cas de la caserne 28, au 1492 de la rue Cedar, près de l'avenue des Pins, pour conserver un humble témoin de l'histoire de la ville. L'édifice et le terrain sur lequel il est construit seront bientôt mis en vente publique. Les responsables de la vente savent déjà que les éventuels acquéreurs ne sont pas inté-

ressés à la caserne, mais veulent disposer du terrain pour construire un immeuble à logements. La caserne sera donc démolie.

En fait, a indiqué un porte-parole de l'administration, la Ville n'a plus besoin de ces vieux immeubles et cherche un moyen élégant de s'en débarrasser. Elle n'est pas intéressée non plus à les louer à des groupes communautaires, par crainte de se retrouver éventuellement, à titre de propriétaire, avec les charges inhérentes à des édifices qui ont déjà à supporter le poids des ans.

«Cabane de chantier»

Quant à la troisième caserne, située au 181 ouest rue Saint-Antoine, elle a un caractère particulier puisqu'elle a abrité durant trente ans le quartier général du service des incendies, au début du siècle. Vide depuis le printemps dernier, elle a semble-t-il intéressé un certain temps le ministère des Travaux publics du Québec, qui voulait en faire une «cabane de chantier», durant la construction du Centre des congrès voisin.

Mais Québec n'est plus intéressé à l'acquérir, dans la mesure où il ne sait pas quoi faire avec. Dans ces conditions, elle vit donc les mêmes menaces que les deux autres casernes de district, et risque de tomber sous les coups du temps, si personne ne se présente pour l'acquérir.



Photo La Presse — Jean-Yves Lefourneau.

La caserne 20, au coin de Saint-Antoine et de Saint-François-Xavier, a été inaugurée le 31 juillet 1909. Durant les 30 années suivantes, elle a servi de quartier général au service des incendies. C'est elle que le ministère des Travaux publics voulait transformer en «cabane de chantier».

Rivière-des-Prairies, Pointe- aux-Trembles et Centre-sud

PAS DE NOUVELLES CASERNES DE POMPIERS

La Ville de Montréal ne prévoit pas construire, dans un avenir rapproché, de nouvelles casernes de pompiers dans les secteurs Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Centre-sud.

Gilles Pilon

C'est ce qu'a admis, hier, le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, alors qu'il dévoilait les projets d'immobilisation de son administration pour les trois prochaines années.

M. Lamarre a expliqué que \$500,000 dollars par année seront consacrés au cours des trois prochaines années à la rénovation des casernes existantes et qu'on se contentera de tenter d'améliorer les techniques d'intervention des pompiers pour mieux desservir les secteurs les plus mal pourvus.

La Ville de Montréal tente toutefois d'en venir à une entente avec la Ville de Montréal-Nord pour créer un système d'échange de services en cas de conflagration dans le quartier Rivière-des-Prairies. Une autre entente du genre serait sur le point d'être négociée avec la Ville de Montréal-

Est pour améliorer la protection du quartier Pointe-aux-Trembles. Ces ententes, a précisé M. Lamarre, auraient pour but d'assurer une protection adéquate à ces deux quartiers en attendant que de nouvelles casernes puissent y être construites.

Quant au secteur du centre-sud, M. Lamarre ne promet rien pour cette année: il indique toutefois que la caserne de pompiers qui doit être édi- fiée à l'angle des rues De Lorimier et Ontario depuis plusieurs années, pourrait l'être par l'entremise d'une société para-municipale. Il n'a toutefois pu donner plus de précisions sur la date d'un éventuel début de travaux...

Par contre, M. Lamarre donne la garantie que la caserne de la rue Saint-Antoine sera rénovée et qu'elle retrouvera son efficacité perdue au fil des ans.

On se rappellera que le Groupe technique des assureurs qui a étudié le système de protection contre les incendies dans la métropole faisait état, dans son dernier rapport, de déficiences dans le système, notamment en ce qui a trait au nombre et à la situation de certaines casernes à Montréal. Les déficiences les plus importantes se trouvent à Rivière-des-Prairies, à Pointe-aux-Trembles et dans le secteur du Centre-sud.

L'administration soupçonnée de... faire des cachettes

Le conseiller du district du Plateau Mont-Royal a sommé hier l'administration Drapeau-Lamarre de réaliser ses promesses électorales et de fournir aux Montréalais toute la protection contre les incendies nécessaire pour assurer leur sécurité.

Gilles Pilon

Le conseiller André Cardinal, du RCM, qui intervenait à la séance du conseil municipal sur la question du programme triennal d'immobilisations, a fait remarquer au président de l'exécutif que plusieurs casernes de pompiers de Montréal doivent subir des rénovations majeures pour répondre adéquatement aux besoins des populations qu'elles desservent. Pourtant, selon M. Cardinal, il est pratiquement impossible de savoir si ces rénovations seront effectuées dans un avenir rapproché.

«L'administration cache ces informations», a déclaré M. Cardinal, ajoutant: «Tout comme elle cache le rapport du groupe technique des assureurs qui fait état des lacunes du système de protection contre les incendies...»

Le conseiller du RCM a de plus mis M. Yvon Lamarre au défi de dire à quel moment sera construite la caserne de pompiers qui devrait être située à l'angle des rues de Lorimier et Ontario. «La ville promet cette caserne depuis 1980 et elle a même fait une élection là-dessus. Quand donc va-t-elle concrétiser ses promesses? Va-t-il falloir une autre élection pour que le quartier ait sa caserne de pompiers?...», a dit le conseiller.

Aux conseillers du Parti civique qui s'esclaffaient à ce moment, le conseiller Cardinal a lancé sur un ton qui n'appelait pas de réplique: «Les conseillers d'en face qui rient présentement riraient peut-être un peu moins s'ils habitaient ce quartier où les maisons brûlent faute de protection adéquate...»

CELLE DE LA RUE GATINEAU SERA SAUVÉE

Montréal rénove huit casernes de pompiers

■ La Ville de Montréal procédera cette année à la rénovation de huit casernes de pompiers dont l'état de vétusté, tant en regard de la salu-

brité que de la conformité aux règlements municipaux, nécessite des investissements de \$500 000.

YVON LABERGE

Les casernes qui seront rénovées sont les suivantes : caserne numéro 39, située au 2915 de la rue Monsabré; la caserne numéro 37, du 795 de la rue Jarry est; la caserne numéro 15, du 1690 de la rue Richardson; la caserne numéro 41, située au 7405 de la rue Champlain; la caserne numéro 23, du 523 de la Place Saint-Henri; la caserne numéro neuf, du 8100 du boulevard Saint-Michel; la caserne numéro 44, située au 12145 du boulevard Rivière-des-Prairies; et finalement la caserne numéro 45, au 4200 de la rue Ontario est.

Les travaux vont du remplacement de la fenestration à la modification du système électrique, de la construction de vestiaires au réaménagement des dortoirs.

La Ville de Montréal prévoit rénover d'autres casernes en 1985 et 1986 et elle a d'ailleurs prévu à son programme triennal d'immobilisations 1984-1986 des crédits de \$500 000 pour chacune de ces années.

Dans le même ordre d'idées, la Ville de Montréal cédera à la Société de développement de Montréal (SODEMON) la caserne de pompiers de l'avenue Gatineau pour la somme nominale de \$1. Dés-

affectée depuis deux ans, la caserne de l'avenue Gatineau sera rénovée par la SODEMON qui la louera par la suite à la Ville pour une période de 30 ans. À la fin de cette période, la Ville de Montréal redeviendra propriétaire de l'immeuble.

Cette décision de l'administration municipale est de nature à satisfaire les citoyens d'une partie du quartier Côte-des-Neiges qui, il y a un peu plus de deux ans, faisaient connaître à la Ville leurs craintes que le bâtiment construit au début du siècle et présentant une certaine valeur architecturale, ne soit démoli.

Les Promenades Sainte-Catherine

Lundi, en plus d'être saisi du projet immobilier de la Corporation Cadillac Fairview (dont LA PRESSE donnait les détails dans son édition d'hier) sur le quadrilatère formé par la rue Sainte-Catherine, le boulevard de Maisonneuve, la rue Mansfield et l'avenue McGill College, un projet de \$130 millions pour la construction d'une salle de concert pour l'OSM, le Conseil municipal recevra, en première étude, un projet de construction d'un complexe commercial sur la rue Sainte-Catherine, dans l'ouest de la métropole.

Cet autre complexe commercial sera si-

tué derrière le couvent de la Congrégation des Soeurs Grises, lieu classé bien culturel par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Les notes du conseil ne fournissent aucun détail du projet et le porte-parole de la société La Promenade Sainte-Catherine Inc., M. Pierre Joncas, n'a rien voulu dire à LA PRESSE.

En fait, selon des informations fournies en fin d'après-midi hier par Yvon Lamare, président du Comité exécutif de la Ville, il s'agit du recyclage d'un vaste garage inoccupé depuis plusieurs années ayant front sur la rue Sainte-Catherine, entre la rue Saint-Mathieu et la rue Guy. La Promenade Sainte-Catherine Inc. veut y aménager des boutiques et possiblement des bureaux.

Pour situer le lecteur, précisons que l'ancien instructeur du club de hockey Canadien, Toe Blake, y tenait taverne jusqu'à l'année dernière...

Closed fire stations can't answer calls

As one who has ardently followed the operations of the Montreal fire department for some 65 years, and a fire buff of considerable international renown, I have a few comments on the glowing Aug. 2 article describing the refurbishing into a private residence of former No. 28 Fire Station on Cedar Ave.

This station was erected many year ago by a farseeing city administration to have aid readily available in the event of a fire in the Royal Victoria Hospital. It also covered the Shriners' Hospital for Crippled Children and the relocated Montreal General Hospital in more recent years.

They foresaw the possibility of a heavy snowstorm delaying the prompt arrival of apparatus from stations at the bottom of Côte des Neiges.

Chief Raymond Legault of the Montreal Fire Department supports the city's stand in the closing of several fire stations and the reduction in manpower over the last few years, stating that the improved equipment and reduction in fires justifies this stand. However, this improved equipment cannot prevent a heavy traffic jam in a winter storm on Côte des Neiges, a condition that would preclude the prompt arrival of equipment.

No matter how improved the

modern equipment is, it still takes manpower to operate. Last March, Joe's Steak House on historic Notre Dame St. East was destroyed by fire. The picture in *The Gazette* at that time shows the flames raging wildly out of control and not a single stream being played on them.

This was because there was insufficient manpower to lay the hose; all Montreal's downtown stations — 1, 2, 20 and nearby No. 7 — were closed out.

No. 3 Station in Griffintown is excluded from this list since it is too far away to permit prompt arrival; equipment also has to negotiate the heavy traffic of the Bonaventure

Expressway. No. 2 Station on St. Gabriel St. was closed a good many years ago. No. 20 Station is now being refurbished.

ERIC A. SPRENGER
Prescott, Ont.

Lettre ouverte...

Une caserne de pompiers, une rareté

Une caserne de pompiers une rareté

A qui de droit.

Il y a des choses qui se font de plus en plus rares et nous avons une de ces choses dans notre quartier. Qu'est-ce que c'est me demanderez-vous? Je vais vous le dire immédiatement, c'est la caserne de pompiers. Si vous ne savez pas où elle se trouve, elle est située au coin de Jarry angle St-Hubert.

Vous me direz qu'une caserne de pompiers ce n'est pas rare. Je vous répondrai qu'au rythme que la Ville fait ses compressions, d'ici trente ans, il n'en restera plus.

Messieurs et mesdames, les dirigeants de la ville, il y a une incohérence totale dans votre manière d'administrer les sommes destinées à la protection des citoyens. Depuis une dizaine d'années, la Ville a annexé Rivière-des-Prairies, Ville St-Michel, Ville de Saraguay, Ville de Gamelin et Ville de Pointe-aux-Trembles, tout en coupant dans le Service des Incendies. Plus on agrandit un territoire normalement, plus on y ajoute des casernes de pompiers afin de donner un bon service. C'est tellement logique qu'un enfant de cinq ans le comprendrait, mais pas vous.

Vous, vous trouvez que c'est mieux d'embellir votre ville. Vous changez des lampadaires, qui d'après moi fonctionnent très bien et qui n'auraient pas besoin d'être changés, par d'autres lampadaires beaucoup plus luxueux. Le but d'un lampadaire, qu'il coûte 600\$ ou 6000\$ est d'éclairer. A quoi ça sert d'avoir une ville avec de très beaux lampadaires et de beaux trottoirs si celle-ci est mal protégée contre le feu.

Ici, je ne veux pas que la population mette en doute le travail des pompiers, qui font tout leur possible pour combattre les incendies quant il y en a. Regardons certaines statistiques; avant lors d'un incendie d'alerte générale il y avait 125 pompiers sur les lieux pour combattre le sinistre, aujourd'hui il n'y a plus que 75 sapeurs. Donc il y a un manque de 50 pompiers. Ce qui veut dire que malgré la meilleure volonté des pompiers, leur efficacité en est réduite à 60%, simple règle de trois.

La quote de Montréal est présentement à 3. C'est sur quoi les assureurs se basent pour fixer le prix de nos assurances et à cause de cette quote, nous devons payer 10% de plus en assurance que si nous demeurions à Ville St-Laurent ou à Toronto, qui ont une quote 2 et nous payons 17% de plus que Vancouver qui a une quote de 1. Pourtant nos taxes n'ont pas baissé.

En démocratie on dit pas de représentation sans taxation or vu que nous sommes des payeurs de taxes, nous sommes en droit de demander à nos conseillers municipaux de s'occuper à ce que le service des incendies soit opérationnel avec un nombre suffisant de pompiers pour qu'ils puissent être efficace à 100%.

En terminant, je vous dirai que depuis novembre 1980, il n'y a plus d'auto échelle à notre caserne de pompiers. Il faut croire qu'il y a seulement des maisons à un étage dans notre secteur. Je demande aux citoyens de faire part de leurs soucis, en sécurité incendie, à leurs conseillers respectifs. Il ne faut surtout pas oublier que personne n'est à l'abri d'un incendie.

Jean-Paul Beaulieu
un citoyen qui tient à sa protection contre le feu.



Photo Jacques Grenier

L'actualité brûlante . . .

Depuis le 21 décembre, le Service de protection des incendies de Montréal (SPIM) est doté de cinq véhicules chargés de procéder au « sauvetage des biens » des sinistrés, dès une première alerte. Chacun de ces véhicules transporte une équipe de quatre « sauveteurs de biens ». Il s'agit là d'une mesure réclamée par les pompiers eux-mêmes. Stationnés dans des aires plus fortement peuplées (casernes nos 5, 13, 23, 25 et 37), les véhicules seront dépêchés sur tout le territoire de Montréal, accroissant ainsi les chances de limiter les dégâts causés par les incendies, selon ce qu'annonçait cette semaine un membre du comité exécutif de Montréal, Mme Jacqueline Bordeleau. Outre ce service nouveau, le SPIM s'est porté acquéreur d'une « tour d'eau »; cet appareil inventé par le chef Arthur Comtois, de Montréal — M. Comtois a reçu un Prix de distinction pour cette invention — est haut de 27 mètres et peut projeter 10,000 litres d'eau à la minute, permettant, avec la vrille et le bras télescopique dont il est muni, de percer des trous de 24 pouces dans les endroits plus difficiles d'accès, lorsque l'on combat un incendie. Par ailleurs, appelés au DEVOIR en début de semaine alors que notre vieille fournaise avait des ratés, les pompiers de Montréal n'ont heureusement pas eu à déployer leur nouvelle quincaillerie. Que nos lecteurs se rassurent, l'incendie était mineur.



Photo Willie LAPOINTE
Le chef Arthur Comtois a inventé cette vrille servant à percer la toiture des immeubles en flammes.



Photo Willie LAPOINTE
Mme Jacqueline Bordeleau du comité exécutif était fière d'annoncer le nouveau service à la population.



Photo Willie LAPOINTE
Le président du syndicat des pompiers, M. Michel Lefebvre, affirme que le nouveau service ne règle rien. Il y a toujours un manque d'effectifs grave, selon lui.

MONTRÉAL A DÉCIDÉ DE RÉTABLIR UNE ÉQUIPE SPÉCIALE DE POMPIERS

La ville de Montréal a décidé de rétablir une équipe spéciale de pompiers qui est spécialement chargée de tenter de sauver le plus de biens matériels possible dès le début d'un incendie.

Michel Auger

Ces pompiers, répartis à cinq endroits stratégiques de la ville, seront dirigés sur les lieux de tous les incendies à annoncé, hier matin, Mme Jacqueline Bordeleau, membre du comité exécutif, en présence du directeur du service des incendies, M. Raymond Therrien.

Cette annonce, toutefois, n'est pas pour satisfaire le président du syndicat des pompiers de Montréal qui se plaint toujours du manque d'effectifs pour assurer une protection adéquate dans la lutte contre les incendies.

«Je ne veux pas passer pour un brailard, a dit M. Michel Lefebvre, mais il nous manque au moins 300 pompiers pour pouvoir assurer une protection adéquate des citoyens.»

Le directeur Therrien a expliqué, lors d'une conférence de presse, que le service des unités spéciales de protection avait été abandonné il y a quelques années lors d'une réduction des effectifs.

Pour Mme Bordeleau, la remise en service de ces camions et des quatre pompiers affectés à «sauver les meubles» est une priorité de son administration.

«Plusieurs des victimes d'incendie n'ont même pas les moyens de se payer une assurance, a dit Mme Bordeleau, c'est donc un service essentiel à rendre à nos concitoyens.»

La conseillère municipale a déclaré que c'est aussi en partie pour répondre aux demandes des pompiers eux-mêmes que ce service avait été remis en opération.

Ce sont donc quatre pompiers supplémentaires qui seront très tôt sur les lieux du sinistre, estime le directeur Therrien, car cette équipe se déplacera dans une camionnette qui, croit-il, sera plus rapide dans la circulation.

Lors de la conférence de presse d'hier matin, le service des incendies a aussi procédé à la démonstration d'un nouvel appareil inventé par le directeur technique des pompiers, M. Arthur Comtois.

Ce pompier a créé de toutes pièces une vrille pouvant percer des trous d'une profondeur de 24 pouces dans la toiture des immeubles en flammes, évitant ainsi aux pompiers une intervention souvent dangereuse.

Installé sur une grue pouvant facilement atteindre la toiture d'un immeuble de trois étages cette vrille montée sur un bras télescopique servira à aérer les lieux d'un incendie.

Attaché à une «tour d'eau» capable de déverser 10 000 litres d'eau à la minute ces deux appareils combinés devraient améliorer l'efficacité du service, affirme le directeur Therrien.

East End gets new fire stations

The city of Montreal will spend \$270,000 to set up two temporary fire stations in the city's East End before the end of the year.

Jacqueline Bordeleau, a member of the executive committee responsible for fire prevention, said the addition of the two stations was necessary in light of the continuing urban development on that part of the Island of Montreal.

One station will be on the corner of Maurice Duplessis Boulevard and 27th Avenue in Rivière-des-Prairies, and the other will be set up on a vacant lot bordered by St. Jean Baptiste and Industriel Boulevards and François-Bricault Street.

Forty firemen will be assigned to the two temporary stations.

Bordeleau said the executive committee will have to decide within the next two years whether to make the stations permanent.

City to add 2 fire stations

Rivière des Prairies and Pointe aux Trembles will be home to two temporary fire stations because the city of Montreal wants to cut down on firefighters' response time.

The stations, at 27th Ave. and Maurice Duplessis Blvd., and at St. Jean Baptiste Blvd. and François Bricault St., will be opened by the end of the year, Montreal executive committee member Jacqueline Bordeleau announced.

"We don't consider the situation in those areas to be dangerous in terms of fire protection, but because of the size of the area, response time to fire

averages about seven minutes," Bordeleau said.

"The average in the rest of Montreal is four minutes," she said.

Each fire station will cost about \$270,000.

The temporary stations will remain in operation until a study has been completed on possible relocation of the city's 35 permanent fire stations.

The temporary stations and the hiring of 40 new firefighters to staff them will add about \$2.5 million to the fire department's 1989 budget, Bordeleau said.

En bref...

Deux nouvelles casernes

Les citoyens de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles auront temporairement deux nouvelles casernes de pompiers d'ici un an.

Elle seront aménagées, au coût de 270,000\$ chacune, à l'angle de la 27^e avenue et du boulevard Maurice-Duplessis et, à Pointe-aux-Trembles, dans le parc industriel, sur un terrain bordé par les voies Sainte-Jean-Baptiste, Industriel et François-Bricault.

D'ici deux ans, l'exécutif déterminera s'il y a lieu de les aménager de façon permanente.

Trouvez un slogan

Les citoyens de Saint-Hubert sont invités par leur administration municipale à trouver un slogan pour leur ville.

Il faut concevoir une expression concise et frappante visant à engendrer l'enthousiasme pour stimuler les investissements, le développement résidentiel et la qualité de vie.

Le slogan gagnant sera dévoilé le 14 juin. Son auteur recevra un prix de 300\$. Les deux autres finalistes recevront 100\$ chacun.

Logements sociaux

L'association des offices municipaux d'habitation du Québec mise sur la concertation pour améliorer la qualité des services offerts pour les logements sociaux.

Les dirigeants de l'association ont convenu d'évaluer la pertinence de mettre en place une table de concertation en habitation sociale.

Cette table réunirait les représentants des offices municipaux d'habitation, des coops d'habitation, des fédérations d'habitation et du secteur privé.

Halte à Berthierville

Une halte routière nouveau genre sera aménagée à Berthierville, le long de l'autoroute 40, pour la somme de 4,5 millions\$.

Sur un terrain de 160,000 pieds carrés donnant sur la rue du Collège, on construira un restaurant *McDonald*, une station service *Ultramar*, un dépanneur de la chaîne *Alimentation Couche-tard*, un motel de la chaîne *Prestige* et un kiosque d'information touristique du gouvernement du Québec.

Le maire de Berthierville, Bernard Grégoire, s'est réjoui de cet investissement qui procurera de l'emploi dans sa municipalité de 5,000 habitants.

Présence gouvernementale

La présence de l'aéroport du gouvernement fédéral à Mirabel a un incidence direct sur le budget de la ville.

Dans la plupart des municipalités, les en-lieu de taxes payés par les gouvernements ne représentent qu'une maigre proportion du budget municipal. A Mirabel, ils constituent plus de 20% de l'enveloppe budgétaire.

En fait, c'est plus de deux millions de dollars alors que les revenus de la taxe foncière générale génère 35% des revenus, soit environ 3,5 millions\$.

CHEZ LES POMPIERS

■ La population de Montréal est invitée à visiter les casernes de pompiers des divers quartiers de la ville, du 12 au 16 septembre, entre 13 h et 16 h et entre 19 h et 21 h. Cette activité s'inscrit dans les manifestations du 125^e anniversaire de la fondation du Service de prévention des incendies de la ville de Montréal. Elle vise à sensibiliser la population au rôle du pompier dans la communauté ainsi qu'à ses conditions de vie. Les visiteurs pourront profiter de ces rencontres pour se familiariser avec les divers éléments de l'équipement servant à la lutte contre l'incendie.